

# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019 ACTIVITÉ CIMENTS

FRANCE



 **LAFARGE**

 A member of  
**LafargeHolcim**

*Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements aux collaborateurs ayant permis de réaliser le rapport suivant et en particulier à :*

*Olivier Alazard  
Pierre Blanchi  
Nicolas Cauchon  
Corinne Chabilan  
Marc Dandine  
Florent Dubois  
Jean-Christophe Fauchadour  
Guillaume Lambert  
Nicolas Meyre  
Benoît Michel  
Gérald Prangé  
Nathalie Schaeffer  
Ahlem Zidani*

*Anthonin David et Héloïse Tschora*

*Ce rapport développement durable a été élaboré sous la coordination d'Alexandre Proux et Maud Tarnot.*

*Crédits Photos:*

*Page: (Couverture, 15,25): Rüdiger Nehmzow*

*Page: (11): Médiathèque Keolis*

*Page: (23): François Edouard*

# Table des matières

Introduction de François Petry	5
Le Groupe LafargeHolcim dans le monde	6
Présentation de LafargeHolcim Ciments en France	8
Modèle d'affaires	8
Analyse des risques et matrice de matérialité	10
<b>AGIR POUR LE CLIMAT</b>	<b>11</b>
Lutter contre les émissions de CO <sub>2</sub>	13
Renforcer notre efficacité énergétique	14
Participer aux efforts de recherche et développement	15
<b>ACCÉLERER L'ECONOMIE CIRCULAIRE</b>	<b>17</b>
Préserver les ressources	19
Valoriser les déchets pour accélérer l'économie circulaire	20
Limiter la production de déchets	21
<b>PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>22</b>
Contribuer à la biodiversité	24
Préserver la qualité de l'eau et assurer sa gestion durable	26
Mesurer et préserver la qualité de l'air	26
Limiter les vibrations et impacts sonores	27
Aménager le paysage et préserver les sols	27
<b>CRÉER DE LA VALEUR PARTAGÉE</b>	<b>28</b>
Développer nos ressources humaines	29
Agir en toute sécurité : notre priorité	31
Développer les potentiels	33
Favoriser le dialogue social, la diversité et l'inclusion	34
Dialoguer avec les communautés	36
<b>CONSTRUIRE RESPONSABLE AVEC NOS CLIENTS</b>	<b>38</b>
Maîtriser la chaîne d'approvisionnement	39
Proposer une solution de transports adaptée à nos engagements	41
Développer des solutions constructives adaptées au changement climatique	43
Assurer à nos clients une double approche, bas-carbone et circulaire : la démarche Lafarge360	44
<b>ANNEXES</b>	<b>46</b>
Table de concordance des éléments de la Déclaration de performance extra-financière	46
Rapport de l'organisme tiers indépendant	47
Méthodologie de reporting : définition et collecte des indicateurs	49
Glossaire	50

## Avant-propos

---

*Le présent rapport, en application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, constitue la déclaration de performance extra-financière de la société LafargeHolcim Ciments, dont la vocation est de produire des liants hydrauliques sur le territoire français.*

*Il ne s'applique pas aux activités de LafargeHolcim Distribution, dont le rôle est de commercialiser la production de LafargeHolcim Ciments, ni aux autres activités en France : la production de bétons et de granulats.*

*Dans certains cas (notamment les informations sociales), les informations concernent à la fois LafargeHolcim Ciments et LafargeHolcim Distribution, dans la mesure où les activités des deux sociétés sont parfois indissociables et qu'elles ont constitué entre elles une Unité Économique et Sociale (UES).*

*LafargeHolcim Ciments bénéficie pleinement des ressources du Groupe LafargeHolcim dans de nombreux domaines et notamment en matière de recherche et de développement, à travers son centre de recherche international basé à L'Isle d'Abeau, près de Lyon. Elle n'a donc pas d'activité dédiée en ce domaine.*



Les évolutions de nos modes de vie, et les attentes croissantes de nos parties prenantes en matière de responsabilité sociétale et environnementale, impliquent non seulement l'adaptation de notre métier et de nos modes de production, mais aussi la transformation de toute la chaîne de la construction.

LafargeHolcim est pleinement engagé depuis de nombreuses années pour faire face aux défis posés par le changement climatique et la rareté des ressources. Nous avons constamment veillé à faire évoluer notre outil industriel et à développer des solutions constructives innovantes pour nous inscrire dans un monde moins carboné et au cœur de l'économie circulaire. Nos résultats et nos objectifs en matière de lutte contre le changement climatique sont ainsi parmi les plus ambitieux du secteur cimentier et nos engagements, en faveur de la biodiversité notamment, ne se démentent pas depuis plusieurs années.

Avec le lancement en 2019 de la démarche Lafarge 360, c'est une véritable accélération que nous

proposons à nos clients - maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages et constructeurs de toutes tailles - pour les accompagner dans la conception de bâtiments bas carbone et éco responsables. Grâce à la mise en place de 360Score, étiquetage environnemental de nos produits selon leurs performances carbone et économie circulaire, et de 360Design, plateforme d'éco-conception en libre accès pour calculer et moduler le poids carbone du gros-œuvre, nous souhaitons agir sur toutes les dimensions de la performance environnementale de la construction.

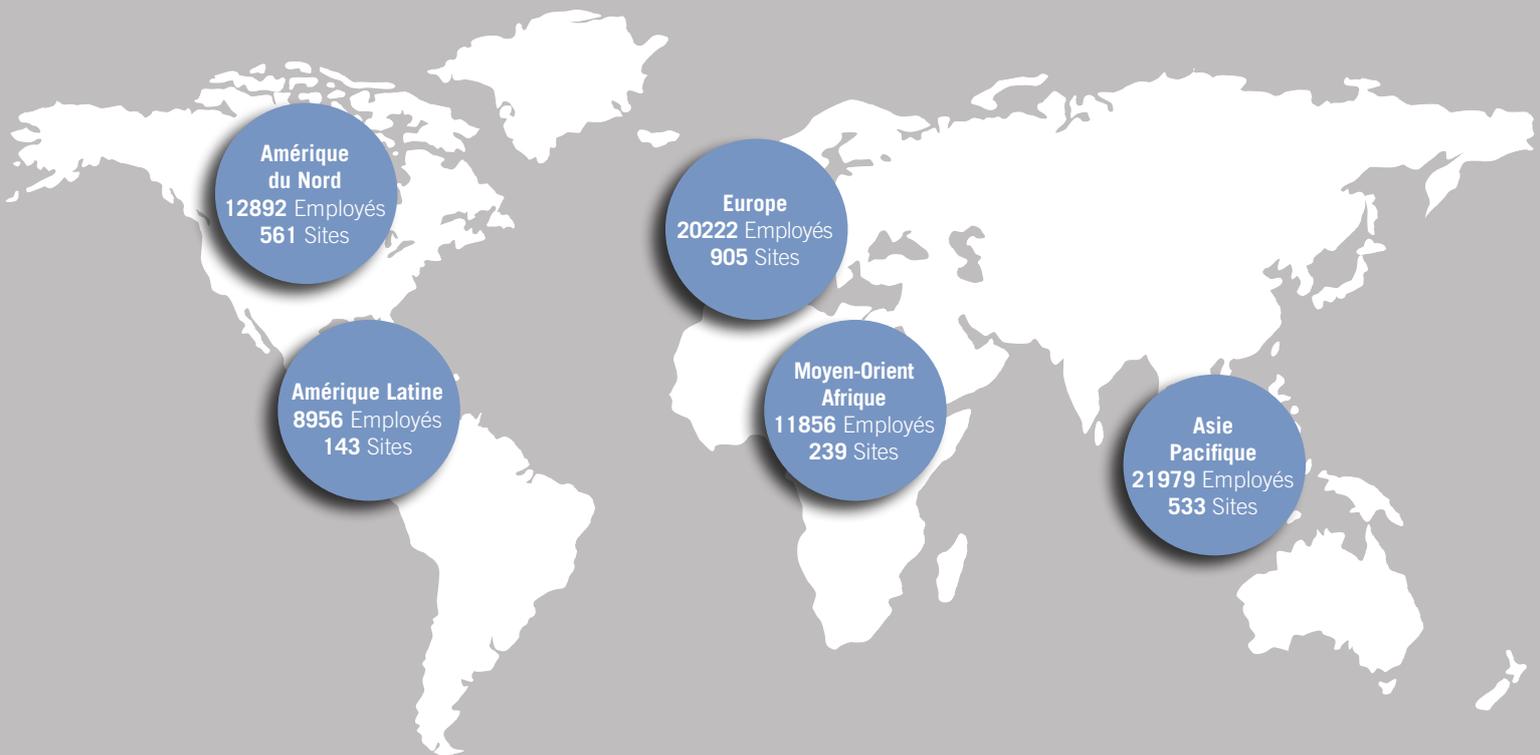
Notre ambition est d'être la société de référence dans le secteur de la construction, reconnue par ses clients comme le fournisseur préféré pour ses solutions écoresponsables, par ses salariés comme employeur assurant la santé, la sécurité et le bien-être au travail, et par l'ensemble de ses parties prenantes comme entreprise responsable.

Ce rapport, dans le cadre formel de la déclaration de performance extra-financière, se veut un état de nos ambitions et de nos résultats en matière de développement durable, mais surtout une démonstration par les faits et les exemples de notre engagement et de nos initiatives.

**François Petry**  
*Président du Conseil  
d'administration de  
LafargeHolcim Ciments*



# Le Groupe LafargeHolcim dans le monde



LafargeHolcim opère dans quatre segments d'activités : ciment, granulats, béton prêt-à-l'emploi et produits et solutions, tels que le béton préfabriqué, l'asphalte et les mortiers. Avec son large portefeuille de gammes, le Groupe offre des solutions aux défis les plus difficiles rencontrés par les maçons, constructeurs, architectes et ingénieurs, de l'urbanisation à la croissance démographique et à la demande en logements abordables. LafargeHolcim tient des positions de leader dans toutes les régions du globe. Le Groupe emploie plus de 70 000 personnes dans 80 pays avec un portefeuille d'activités équilibré entre les pays matures et les pays émergents. Face aux enjeux de l'urbanisation et à son impact croissant sur la planète et ses habitants, le Groupe développe des produits et solutions de construction innovants, marqués par un fort engagement en matière de développement durable.

## CHIFFRES CLÉS

**80** pays

**2 300** sites

**72 000** employés

**170** brevets dans notre portefeuille dont 40% liés à des solutions bas-carbone

**26,7** milliards CHF de chiffres d'affaires

Le développement durable constitue l'un des principaux piliers de la stratégie du Groupe LafargeHolcim dans le monde et un levier important pour sa croissance<sup>1</sup>.

Elaborée en collaboration avec un large éventail de parties prenantes internes et externes, sa stratégie développement durable a pour objectif majeur de contribuer à faire progresser le développement durable dans le secteur de la construction, au moyen de quatre domaines d'actions

principaux : le climat, l'économie circulaire, l'eau et la nature et enfin, les populations et communautés.

Des objectifs intermédiaires ont été établis à l'horizon 2022. Un processus de contrôle annuel permet de suivre les résultats obtenus par rapport à ces objectifs<sup>2</sup>.

Les opérations de LafargeHolcim Ciments en France s'inscrivent pleinement dans cette stratégie et y contribuent à travers les actions décrites dans les pages suivantes.

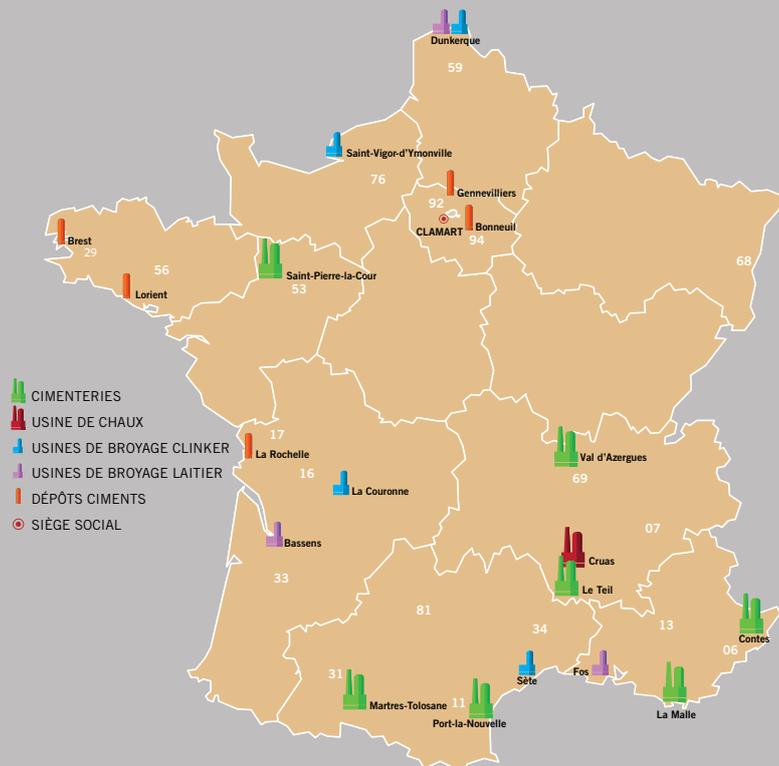
## Performance du Groupe LafargeHolcim au niveau mondial

	CLIMAT & ENERGIE 	ÉCONOMIE CIRCULAIRE 	ENVIRONNEMENT 	COMMUNAUTÉS 
OBJECTIF	Réduire les émissions de CO <sub>2</sub>	Favoriser la valorisation des déchets	Réduire la consommation d'eau	Créer de la valeur partagée
INDICATEURS CLÉS	CO <sub>2</sub> émis (kg CO <sub>2</sub> / t ciment)	Déchets valorisés (millions de tonnes)	Eau économisée (litre d'eau / tonne de ciment)	Nombre de nouveaux bénéficiaires par an (Millions)
PERFORMANCE 2019	561	48	299	5,9
% de changement par rapport à 2018	- 1,4%	+ 4.3%	- 5,7%	+ 5.4%
OBJECTIF 2022	550	60	291	7
OBJECTIF 2030	520	80	262	10

<sup>1</sup> Pour tout complément sur la politique du groupe LafargeHolcim en matière de développement durable, voir : <https://www.lafargeholcim.com/sustainable-development>

<sup>2</sup> Voir le rapport annuel intégré du groupe LafargeHolcim : <https://www.lafargeholcim.com/sustainability-reports>

# Présentation de LafargeHolcim Ciments en France



## CHIFFRES CLÉS

**1274** collaborateurs

**7** cimenteries

**1** usine de chaux

**11** carrières

**7** usines de broyage

**5** dépôts

Ce dispositif industriel s'insère dans un tissu dense d'implantations en France de :

**150** carrières de granulats, ports et dépôts

**250** centrales à béton

**1** centre de recherche

## Modèle d'affaires

LafargeHolcim Ciments est le premier producteur de liants hydrauliques (ciment et la chaux) sur le territoire français, pour une consommation essentiellement nationale.

Cœur de métier historique du groupe, le ciment est un liant hydraulique fabriqué à partir du clinker. Ce dernier est obtenu en cimenterie par la combinaison chimique à très haute température de calcaire et l'argile principalement. Ces substances sont extraites localement de carrières, dont le sous-sol français dispose en quantité importante.

Le clinker est ensuite broyé avec des ajouts, dans des proportions très précises et définies par des normes, pour donner au ciment des caractéristiques spécifiques. LafargeHolcim produit ainsi des ciments destinés à tous les types de bétons, préfabriqué et prêt à l'emploi, aux mortiers, aux enduits, etc.

Le ciment est un produit essentiel au secteur de la construction : en France, chaque habitant en consomme en moyenne 300 kg en 2018. Il est livré en vrac (à hauteur de 85 %) ou en sacs. Sa consommation est répartie entre différents secteurs : le béton prêt à l'emploi (plus de 60 %), les négociants, le béton

industriel, les entreprises, les mortieristes, les grandes surfaces de bricolage<sup>3</sup>.

Il alimente le secteur du bâtiment et des travaux publics en matières premières utilisées pour les constructions du quotidien ou les ouvrages exceptionnels qui façonnent les territoires. En amont d'un secteur en forte mutation, LafargeHolcim Ciments doit prendre en compte des tendances qui influent sur son marché et son modèle d'affaires :

- la démographie et l'évolution des modes de vie et de transport issues de la transition environnementale : densification des habitats, nouvelles infrastructures pour les mobilités douces et les énergies renouvelables
- la complexification croissante de l'accès à la ressource, le développement du recyclage et de l'économie circulaire
- le rythme de l'évolution du prix de l'énergie et du CO<sub>2</sub>
- les évolutions réglementaires de la construction avec la prise en compte de la composante carbone dans la future réglementation environnementale des bâtiments
- un contexte toujours plus concurrentiel : implantation de nouveaux acteurs, pénétration continue des ciments d'import.

<sup>3</sup> Source des chiffres de ce paragraphe : Syndicat français de l'industrie cimentière (SFIC), Statistiques 2018

LafargeHolcim Ciments est convaincu que ces défis peuvent constituer des opportunités pour assurer le développement durable de ses activités et se différencier sur un marché concurrentiel et en mutation. Le groupe pratique depuis longtemps l'économie circulaire, et notamment l'écologie industrielle et territoriale, dans laquelle les déchets des uns forment les ressources des autres. 44 % des combustibles nécessaires au process industriel sont issus de déchets (des ménages, d'autres activités économiques, de la biomasse...). Bénéficiant des efforts du centre de recherche et innovation le plus important du secteur des matériaux de construction situé à Lyon (où plus de 55% de nos projets R&D sont dédiés à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>), LafargeHolcim propose à ses clients des produits décarbonés.

Dans une logique d'accompagner le secteur de la construction vers le bas carbone et l'économie circulaire, la démarche Lafarge360 a été lancée en juillet 2019 autour de deux premières actions structurantes :

- 360Score, qui a pour objectif de fournir une information environnementale claire et objective à nos clients - artisans du

bâtiment ou grande entreprise des travaux publics - afin de leur permettre de faire un choix éclairé, en direction de la transition bas carbone et circulaire du secteur de la construction

- 360Design, qui permet aux maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage en phase de concours, de projet, d'appel d'offres et de travaux, de simuler l'empreinte carbone du gros œuvre d'un bâtiment et de la comparer avec celle de constructions similaires.

Pour inscrire ses activités dans une perspective durable en France, LafargeHolcim articule ses priorités autour de 3 axes :

- Anticiper les mutations du marché et du secteur de la construction, notamment la demande pour des solutions bas-carbone
- Continuer à améliorer l'empreinte environnementale de ses activités, en particulier les émissions de CO<sub>2</sub> liées à son process
- Accompagner la construction durable grâce à des solutions innovantes, bas-carbone et circulaires

## ENTRANTS

1184 collaborateurs

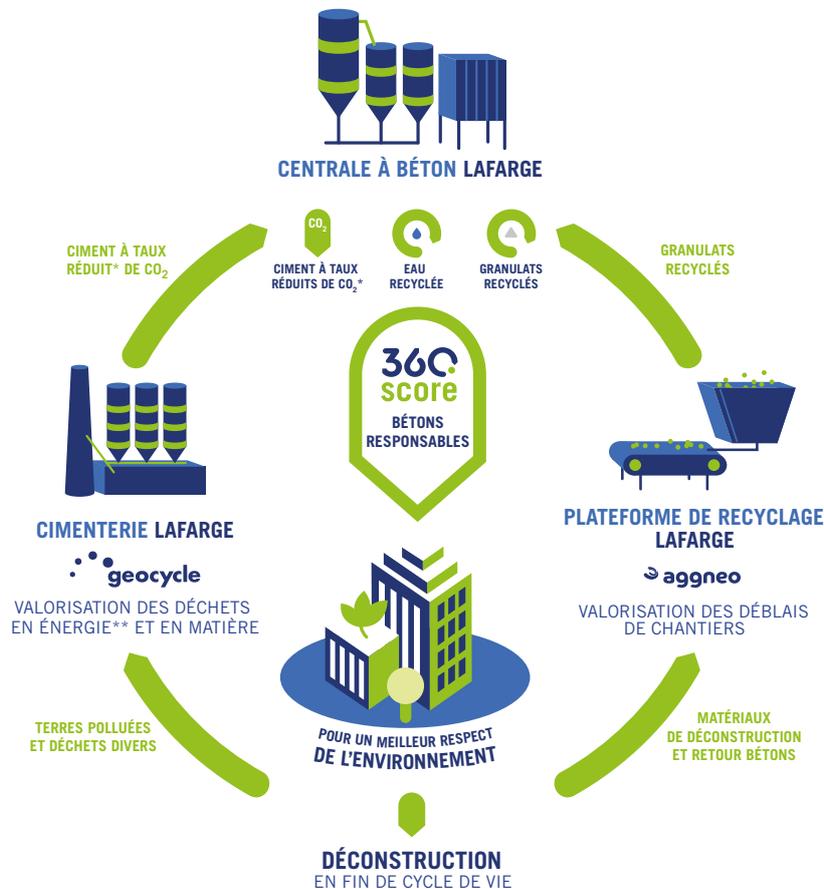
11 carrières

20 sites industriels

300 M€ investis en 2018-2020

1<sup>er</sup> Centre de R&D et 55% de projets bas-carbone

Un outil industriel intégré dans les territoires



\* de -20% à plus de -60% de CO<sub>2</sub> par rapport à un CEM I (données ATILH 2017)

\*\* = 43% de la consommation énergétique thermique des cimenteries Lafarge en France (2018)

transport à faible impact, ferroviaire, fluvial et biogaz

## SORTANTS

### ANTICIPER LES MUTATIONS

Taux de fréquence des **accidents du travail** : **3.73**  
**27.47 heures de formation/salarié**

**100%** des sites dotés d'un plan de concertation avec les parties prenantes

### AMÉLIORER L'EMPREINTE

**43.9%** de combustibles issus de déchets

**Rénovation** de l'usine de Martres **plus écologique et compétitive**

### ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION

**Solutions innovantes bas-carbone et circulaires (Airium, Ductal et Galaxim)**

# Analyse des risques et matrice de matérialité

Aux fins du présent rapport et en application du décret n°2017-1265 du 9 août 2017, article 2, LafargeHolcim Ciments a conduit une analyse des risques liés à ses activités selon la méthodologie suivante :

- identification des enjeux sectoriels et des tendances mondiales en matière de développement durable (Nos sources ont été : les objectifs de développement durable de l'ONU ; Marché actuel et offre de la filière minérale de construction et évaluation à échéance de 2030 du Pole interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques, novembre 2016 ; Guide méthodologique – reporting RSE du MEDEF ; Sustainability Guidelines de la Global Cement and Concrete Association ; Sustainability Report 2017 de LafargeHolcim)
- définition des risques et opportunités et justification de leur caractère significatif
- évaluation des risques en fonction de leur impact financier, leur temporalité, leur ampleur (nombre de parties prenantes concernées) et leur probabilité
- priorisation des risques pour les parties prenantes externes : consultation des parties prenantes avec une étude d'image faite en 2018, échanges réguliers avec les parties prenantes de chaque site
- finalisation de la notation.

Cette analyse a été actualisée par un groupe d'experts internes composé notamment de la Direction générale et des directions et expertises stratégie, industrielle, ressources humaines, environnement, marketing, affaires publiques et RSE. Le travail produit a ensuite été mis en cohérence avec les analyses de risques déjà conduites par l'Audit et le Contrôle interne et avec l'analyse de risques extra-financiers du Groupe LafargeHolcim.

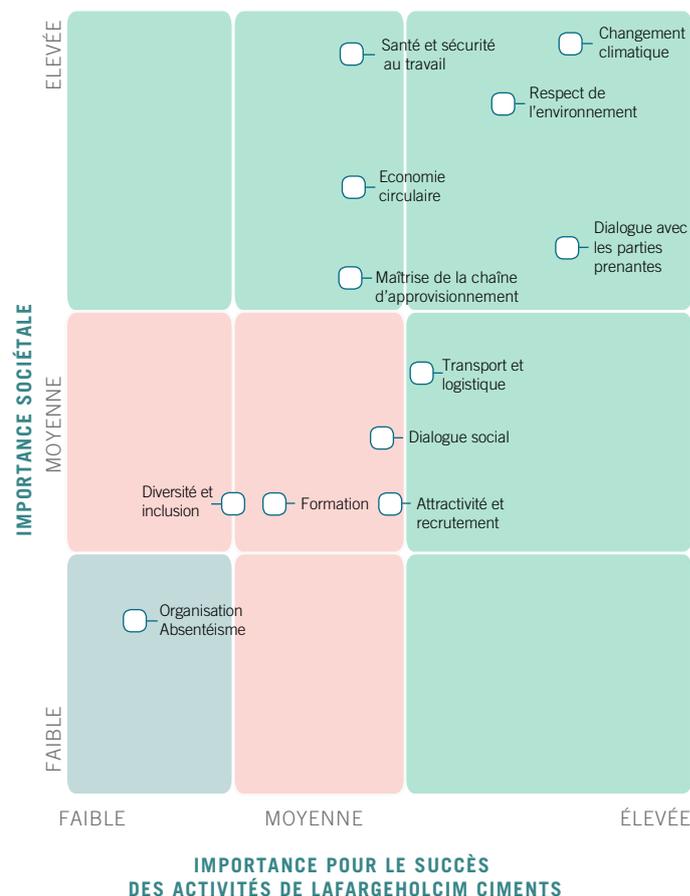
Cette dernière fait ainsi ressortir 4 priorités :

- **le changement climatique**
- **Le dialogue avec les parties prenantes**
- **le respect de l'environnement**
- **la santé-sécurité au travail**

Si ces problématiques représentent des risques majeurs pour nos activités, nous sommes convaincus que le fait de les adresser le plus en amont possible et de manière adaptée et concertée, peut constituer une opportunité essentielle pour nos modèles de développement.

NB : Conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous avons examiné dans le cadre de l'analyse des risques, l'ensemble des sujets prévus par le texte. Nous avons

L'analyse et la classification de ces risques, couplées à l'interrogation de nos parties prenantes (lors des commissions locales de suivi de site annuel et au moyen d'une étude d'image menée fin 2018 par le cabinet Advise<sup>4</sup>), nous ont permis d'établir la matrice de matérialité ci-dessous.



décidé de ne pas traiter la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable ainsi que les mesures prises en faveur des personnes handicapées, qui sont des thématiques jugées non matérielles compte tenu des activités de LafargeHolcim Ciments.

LafargeHolcim Ciments n'étant pas une société cotée, la lutte contre la corruption ne fait pas partie des rubriques à examiner de façon obligatoire. Nous tenons néanmoins à préciser que le Groupe LafargeHolcim mène des actions complètes en la matière, dans lesquelles s'inscrivent totalement les activités France.

<sup>4</sup> Etude menée tous les 2 ans



# Agir pour le climat

Convaincu de la nécessité d'une action d'ampleur et collective sur le changement climatique, LafargeHolcim a pour ambition de mener la transition bas carbone au sein de ses opérations, ainsi que dans le secteur de la construction. Le groupe s'est ainsi doté d'une stratégie environnementale ambitieuse, compatible avec la limite des 2°C fixée par l'Accord de Paris. Il propose à ses clients des **solutions innovantes bas-carbone**.

Cette politique volontariste de réduction des émissions de carbone a permis une diminution de 25% des émissions nettes de CO<sub>2</sub> par tonne de ciment par rapport à 1990 à l'échelle du groupe. Ce résultat fait de l'entreprise une des **plus performantes du secteur cimentier**, ce que confirment les projections sectorielles à horizon 2030<sup>5</sup>.

Ces cibles ont été validées en 2019 par l'Initiative Science Based Targets (SBTi), initiative conjointe du CDP (anciennement le Carbon Disclosure Project), du Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact), de l'Institut des ressources mondiales (World Resources Institute) et du World Wildlife Fund, qui aide les entreprises à déterminer un parcours de réduction de leurs émissions de carbone basé sur la science.

Par ailleurs, à l'occasion de sa dernière évaluation, le CDP a fait évoluer sa notation de B à A moins.

<sup>5</sup> S. Dietz, D. Gardiner, G. Gostlow, M. Grabert, M. Nachmany, R. Sullivan, E. van der Merwe, "Management Quality and Carbon Performance of Cement Producers: Update September 2018." Transition Pathway Initiative, 19 September 2018.

### OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS NETTES DE CO<sub>2</sub> :

- 520 kg CO<sub>2</sub> par tonne de ciment à l'horizon 2030, en cohérence avec les projections sectorielles de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) et la trajectoire de l'Accord de Paris
- 550 kg CO<sub>2</sub> par tonne de ciment en 2022<sup>6</sup>

Ces objectifs sont les plus ambitieux du secteur cimentier.

Ils sont assortis d'une volonté de diminuer les émissions relatives au scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation d'électricité) de 65%.

<sup>6</sup> Cet objectif a été révisé début 2020, en tenant compte des progrès réalisés en 2019, qui rapprochaient le résultat de la cible 2022.



### LAFARGEHOLCIM PARTENAIRE DU WBCSD

La Global Alliance for Buildings and Construction (Global ABC) a été lancée en 2015 afin de faciliter la transition vers une construction zéro-émission, efficace et résiliente. Un réseau de 25 pays et plus de 70 organisations publie annuellement une revue générale des progrès dans le secteur de la construction, ainsi que des recommandations pour les pouvoirs publics : le Global Status Report.

LafargeHolcim contribue activement au projet du World Business Council on Sustainable Development (WBCSD) 'Science-based targets pour le secteur du bâtiment et des travaux publics (SBT4buildings), directement lié au au programme 'Transformation du marché' du Global ABC.

Au sein de SBT4buildings, LafargeHolcim et ses partenaires identifient les émissions de carbone ainsi que les interdépendances le long de la chaîne de valeur. L'objectif est de bâtir un langage commun (indicateur et périmètre) sur la performance carbone du secteur de la construction.



### LAFARGEHOLCIM SIGNATAIRE DU FRENCH BUSINESS CLIMATE PLEDGE

Le 29 août 2019, à l'occasion de La Rencontre des Entrepreneurs de France (LaREF), 99 entreprises françaises représentant 1 650 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 6 millions d'emplois au plan mondial, réaffirment la nécessité de changer collectivement de cap en accélérant l'innovation et la R&D à travers leurs investissements dans des solutions bas carbone, afin d'engager une baisse drastique des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la planète.

Notons que l'impact du changement climatique est pris en compte par LafargeHolcim dans d'autres domaines clés de la gestion de l'environnement, comme la gestion de l'eau et la biodiversité, sur laquelle le groupe s'engage à avoir un impact net positif.

## Notre ambition :

Atteindre 520 kg CO<sub>2</sub> /t de ciment en 2030

## Lutter contre les émissions CO<sub>2</sub>

La gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant du procédé de production du ciment constitue un axe majeur de notre performance industrielle et environnementale. LafargeHolcim Ciments contribue activement à cet objectif au moyen de plusieurs leviers :

- en **modernisant son outil industriel** afin d'améliorer ses performances environnementales (un investissement de plus 100 millions d'euros est ainsi en cours dans la cimenterie de Martres-Tolosane)
- en substituant aux combustibles fossiles **des énergies alternatives issues des déchets**, notamment de biomasse (43,9 % de l'énergie nécessaire au fonctionnement des fours provient aujourd'hui de déchets)
- en améliorant **l'efficacité énergétique** des fours pour réduire la consommation spécifique de chaleur (toutes nos cimenteries sont notamment certifiées ISO50001)
- en **diminuant la teneur en clinker des ciments**, en combinant le clinker et d'autres composés cimentaires tels que le calcaire, le laitier ou les cendres volantes
- en favorisant le recours à des **transports alternatifs** à la route (LafargeHolcim est ainsi le premier transporteur fluvial de France et privilégie dès que possible le transport ferroviaire)

A moyen (2025-2035) et long terme (2035-2050), LafargeHolcim prévoit également :

- le développement de **nouveaux liants** moins carbonés
- l'arrivée de **nouveaux ajouts au clinker**
- la systématisation de la **carbonatation accélérée des granulats de béton recyclé**
- la mise en place de systèmes de **captage et de valorisation du CO<sub>2</sub>**

Ces actions s'inscrivent dans une stratégie de long terme et la mobilisation de chaque levier est essentielle pour atteindre les objectifs.

	2017	2018	2019
Emissions de CO <sub>2</sub> (en kg/t de ciment)	559	558	578

L'augmentation des émissions de 2019 est due à l'indisponibilité temporaire de l'atelier déchet de Port La Nouvelle à la suite d'un incendie de combustible. L'incendie a été rapidement maîtrisé sans autre dégât que matériel.

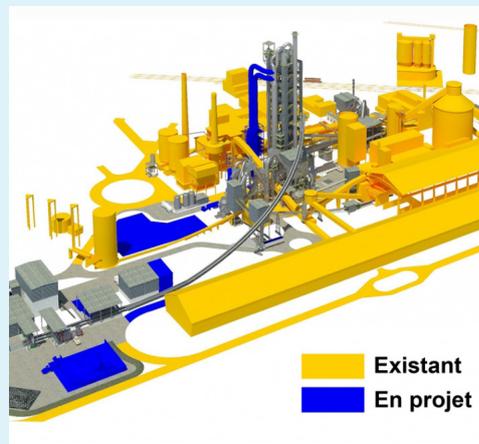
### LES TRAVAUX DE MODERNISATION DE MARTRES-TOLOSANE (31) PERMETTRONT DE BAISSER DE 25% LE POIDS CO<sub>2</sub> DE LA TONNE DE CIMENT PRODUITE

Lancés en juin 2018, les travaux de modernisation de la cimenterie de Martres-Tolosane sont rentrés en 2019 dans leur deuxième phase : la construction mécanique.

Ce second lot représente un investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros, constitué de 2700 tonnes de charpente métallique ainsi que près de 4000 tonnes de montage d'équipements et matériels mécaniques. Le chantier mobilisera jusqu'à 250 personnes sur site durant toute la durée des travaux.

Cet investissement de plus de 100 millions d'euros vise à équiper l'usine d'une nouvelle ligne de cuisson pour la production de clinker, principal composant du ciment. Plus important investissement du Groupe en France depuis 40 ans, il s'intègre dans un plan global de 300 millions d'euros d'investissement sur tout le territoire annoncé en 2016.

Une fois achevés, les travaux permettront d'augmenter la productivité de la cimenterie tout en réduisant son impact environnemental. L'usine sera équipée des dernières technologies en matière environnementale, augmentant ainsi la part de valorisation énergétique des déchets et leur recyclage dans la fabrication du clinker (de 30 à 80%). Les travaux permettront de diminuer la consommation d'énergie, de réduire l'empreinte CO<sub>2</sub> (-25-30% par tonne de ciment) et de créer des boucles locales d'économie circulaire avec les partenaires du grand Sud-Ouest.



## Renforcer notre efficacité énergétique



La production de clinker étant fortement consommatrice d'énergie, nous agissons pour limiter la consommation d'énergie fossile primaire.

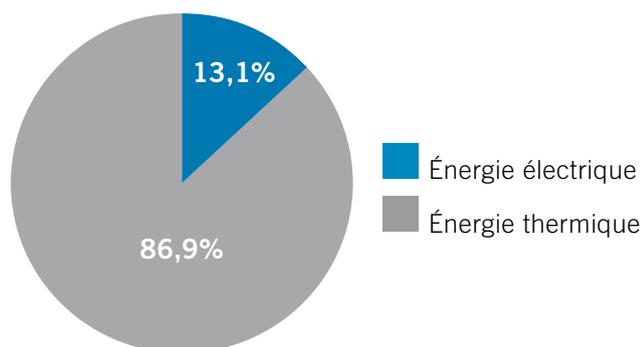
L'efficacité de notre gestion de l'énergie est assurée depuis 2015 par la certification ISO 50001 de toutes les cimenteries. Norme de référence, l'ISO 50001 oriente notre mise en œuvre d'un système de management de l'énergie et nous permet de faire un meilleur usage de l'énergie dans l'ensemble de nos opérations. LafargeHolcim Ciments a renouvelé **les certifications ISO 50001** en 2018 pour la période 2018-2020.

	2017	2018	2019
Consommation d'énergie totale (en MJ/t de ciment)	3104	3189	3251

Mix énergétique :

En 2018, la part de l'énergie électrique s'élève à 13,1%. Le recours grandissant aux énergies de substitution engendre une évolution de notre mix énergétique vers une plus grande proportion d'électricité.

**RÉPARTITION DES TYPES D'ÉNERGIE  
POUR LA PRODUCTION D'UNE TONNE DE CIMENT EN 2019**





## Participer aux efforts de recherche et développement

Soucieuse de préparer ses activités aux défis de demain, LafargeHolcim est fortement mobilisée sur la recherche bas-carbone.

Dans le LafargeHolcim Innovation Center, 55 % de nos projets R&D sont dédiés à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

L'entreprise participe également aux projets de recherche nationaux et internationaux en cours. En France, LafargeHolcim Ciments participe notamment à :

- FastCarb, un projet national soutenu par les Ministères de la recherche et de la transition écologique et solidaire
- Zen2050, une étude prospective sur la vision de la France neutre en carbone en 2050



### ZEN2050 – A QUOI RESSEMBLERA UNE FRANCE NEUTRE EN CARBONE À L'HORIZON 2050 ?

L'ensemble des politiques publiques françaises s'organisent vers la neutralité carbone<sup>7</sup> à l'horizon 2050. Cette neutralité implique une révolution technologique, mais aussi des changements de modes de consommation et des mutations professionnelles.

L'association française Entreprises pour l'Environnement (EpE) et ses entreprises membres, dont LafargeHolcim France, ont publié en mai 2019 « Vision Zéro Emissions Nettes 2050 », une étude prospective proposant :

- la définition d'une image de la neutralité carbone en 2050
- une réflexion sociologique sur les évolutions des modes de vie possibles d'ici 2050, respectant la diversité des Français et cohérentes avec cette image
- l'analyse des conditions de succès de cette transition
- la formulation de propositions d'actions à engager à court terme pour que cette transformation reste économiquement et socialement faisable.

Dans un objectif de sensibilisation et de réflexion commune, les résultats de l'étude ont été présentés aux salariés de LafargeHolcim au cours d'un « café conf », moment convivial d'échange autour d'une problématique de société pour les salariés de l'entreprise.

<sup>7</sup> Zéro Emission Nette, définie comme des émissions nettes nulles, soit des émissions anthropiques égales aux absorptions anthropiques.

### FASTCARB – UN DÉMONSTRATEUR INDUSTRIEL DU STOCKAGE DU CO<sub>2</sub> PAR CARBONATATION DU BÉTON RECYCLÉ

Soutenu par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, le programme FastCarb est un projet de recherche et développement collaboratif lancé en 2018 par l'IFSTTAR et 21 autres partenaires dont les acteurs de la filière ciment et béton. Son objectif est de stocker le CO<sub>2</sub> dans les granulats de béton recyclé de manière accélérée, d'améliorer la qualité de ces granulats (par le colmatage de la porosité qui leur est propre) et de diminuer in fine l'impact CO<sub>2</sub> du béton dans les structures.

Une expérimentation est menée à la cimenterie de Val d'Azergues depuis mi-décembre 2019 par les équipes pluridisciplinaires de LafargeHolcim France avec le soutien des experts internationaux du LafargeHolcim Innovation Center (LHIC) de l'Isle d'Abeau sur le procédé de carbonation par lit d'air fluidisé :

- les gaz du four de la cimenterie sont captés au niveau du filtre principal avant leur expulsion par la cheminée, pour être injectés dans le carbonateur
- les granulats de béton recyclé sont introduits dans le carbonateur et progressent sur le tapis vibrant (le temps de passage dans le carbonateur est en cours d'optimisation) ;
- la pression des gaz, l'humidité et la température sont contrôlés de façon à maintenir les conditions optimales de captation du CO<sub>2</sub>
- en fin de process, les gaz sont filtrés puis renvoyés vers la cheminée

Le carbonateur utilise du matériel recyclé issu de l'industrie alimentaire et servant initialement à sécher les laits infantiles. Les granulats de béton recyclé proviennent de la plateforme de recyclage de granulats aggneo® basée à St Fons.

Dans le cadre du projet national, les granulats recyclés carbonatés seront ensuite testés dans la fabrication de bétons, notamment par les équipes de LafargeHolcim Bétons de Lyon, afin de vérifier le comportement du béton incorporant ces granulats aux propriétés améliorées.

Le démonstrateur de Val d'Azergues en chiffres :

Durée de l'expérimentation sur site = 4 mois

Quantité de granulats recyclés à carbonater pour le projet = 50 tonnes

Equipe mobilisée de 12 personnes



En complément de ses efforts visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> à la source, LafargeHolcim travaille à capter ses émissions résiduelles et explore les possibilités de stockage et de réutilisation du carbone. Deux exemples dans le monde :

### CONVERTIR LES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> EN CARBURANT VERT

A Lägerdorf, en Allemagne, une étude expérimentale vise à convertir les émissions de CO<sub>2</sub> de la cimenterie LafargeHolcim en carburant alimentant raffineries et aéroports. En effet, la cimenterie de LafargeHolcim s'est intégrée à un vaste projet partenarial visant à accélérer la transition écologique dans la région allemande du Schleswig Holstein. Ainsi, un vaste parc éolien permettrait de fournir de l'hydrogène vert qui, couplé au dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) produit par la cimenterie, permettrait de créer, dans la raffinerie de Heide, un carburant vert (utilisé comme carburant d'aviation ou matière première chimique). Ce procédé innovant permettrait des avancées écologiques très fortes dans les deux secteurs très énergivores que sont le transport et le bâtiment.

### STOCKER LE CARBONE : LE DÉFI DE LAFARGEHOLCIM AU COLORADO

Au Colorado, LafargeHolcim développe une étude de faisabilité visant à évaluer l'efficacité d'une unité industrielle de captage de CO<sub>2</sub> d'une cimenterie du groupe afin de le stocker dans des puits de pétrole. Cette étude se réalise en collaboration avec le pétrolier américain Occidental, le groupe Total ainsi que le spécialiste du captage de carbone Svante.

Cette expérience fait suite au projet « CO2MENT », lancé à la cimenterie Lafarge Richmond au Canada qui initiait des progrès en matière de réinjection de CO<sub>2</sub> dans le ciment. Ce projet aurait le double avantage de stocker 750 000 tonnes annuelles de dioxyde de carbone pour un coût deux fois inférieur à celui des solutions déjà existantes sur le marché. Notre partenaire, le pétrolier Occidental injecterait le CO<sub>2</sub> dans les puits de pétrole afin d'augmenter la pression au fond des puits pour faire remonter plus facilement le pétrole, tout en y stockant définitivement le carbone.



# Accélérer l'économie circulaire

## Notre ambition :

Utiliser 80 millions de tonnes par an de ressources issues de déchets dans nos opérations



La prise en compte de l'économie circulaire s'est récemment accélérée dans les politiques publiques.

En 2015, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte avait fixé des objectifs ambitieux pour développer l'économie circulaire : recycler 65 % des déchets non-dangereux d'ici 2025, réduire de moitié les mises en décharge, valoriser 70 % des déchets du BTP d'ici 2020...

En 2018, la Feuille de route pour une économie 100% circulaire, contenant 50 mesures, dont certaines spécifiquement sur le tri, le réemploi et la valorisation des déchets de la construction, est venue décliner opérationnellement ces objectifs.

En janvier 2020, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire est venue renforcer ces objectifs. La commande publique par exemple devra inclure dans son cahier des charges la réutilisation de matières recyclées dans des proportions allant de 20% à 100% selon le type de produit, tout en favorisant l'usage dans le bâtiment de matériaux issus du réemploi. La loi prévoit également la création d'une filière REP (responsabilité élargie du producteur) pour les déchets du bâtiment, qui modifiera fortement la structure de la filière de traitement des déchets de ce secteur. Enfin, 70% des déchets ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière devront être valorisés énergétiquement d'ici 2025.

Pionnier de l'écologie industrielle, LafargeHolcim Ciments a depuis les années 1970 mis en place des boucles locales d'économie circulaire pour préserver les ressources et créer de la valeur sur les territoires. Le procédé cimentier permet effectivement d'offrir une solution de recyclage et de valorisation énergétique pour des déchets habituellement enfouis.

Les défis de l'économie des ressources naturelles et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont autant d'opportunités pour les activités de LafargeHolcim Ciments, mais aussi pour les territoires :

- Sur le plan environnemental, cela permet d'économiser des matières premières non renouvelables et importées, et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.
- Sur le plan sociétal, il s'agit d'une solution de proximité pour les entreprises de la région qui souhaitent valoriser leurs déchets.
- Sur le plan économique, ce procédé réduit la facture énergétique de la cimenterie et favorise ainsi sa compétitivité.

# Préserver les ressources

La production de clinker dépend de ressources minérales, principalement l'argile et le calcaire, disponibles localement en quantités importantes.

Néanmoins, consciente de son rôle en matière de préservation des ressources, LafargeHolcim Ciments est vigilante et ajuste la production de ses carrières au plus près de ses besoins en cimenterie.

Elle agit pour limiter sa consommation de matières premières par tonne de ciment.

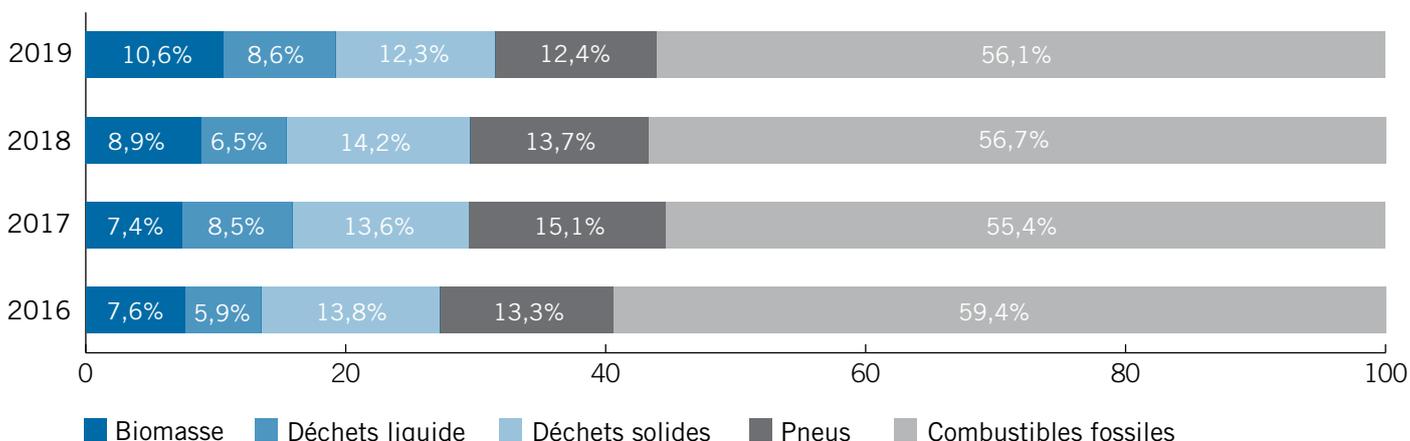
Cette action peut être évaluée grâce à la variation de notre indice C/K, (Ciment produit à partir d'une tonne de clinker).



## GEOCYCLE®, LA MARQUE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE LAFARGEHOLCIM

Geocycle® offre aux collectivités locales et aux industriels une solution de gestion et de valorisation de leurs déchets en s'appuyant sur le co-processing, un procédé de recyclage de la fraction minérale et de valorisation énergétique des matières contenues dans les déchets. Cette solution unique offerte par le procédé cimentier ne produit aucun résidu ultime et contribue à la réduction des volumes de déchets enfouis et incinérés. Elle permet de réduire les dépenses publiques liées aux infrastructures de traitement de déchets puisque les cimenteries opèrent déjà. Ce procédé est également un levier de réduction des émissions de GES du secteur cimentier et participe à une utilisation efficace des ressources.

Chaque année, Geocycle® valorise plus de 30 types de déchets par an pour un total annuel de 600 000 tonnes de déchets valorisés en 2019, représentant une économie de 250 000 tonnes de CO<sub>2</sub>.





**NOUVEL ATELIER DE VALORISATION DES DÉCHETS À PORT LA NOUVELLE**

LafargeHolcim et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ont inauguré une nouvelle ligne de valorisation de Déchets Solides Broyés (DSB) à la cimenterie de Port-la-Nouvelle (11). Cet investissement de 7,5 M€, réalisé avec le soutien de l'ADEME, permet à la cimenterie de viser un taux de substitution des énergies fossiles de plus de 90%, un des plus importants d'Europe.

L'usine de Port-la-Nouvelle s'inscrit dans une stratégie de combustibles alternatifs depuis 1988. Cet engagement en faveur de l'environnement s'est traduit par l'installation d'un premier atelier de valorisation des Déchets Solides Broyés inauguré en mai 2011, qui a permis à la cimenterie de porter son taux de substitution aux combustibles fossiles à plus de 60% en 2018.

Ce projet permettra à terme la valorisation de plus de 35 000 tonnes de déchets, offrant un exutoire local aux entreprises du territoire.

# Valoriser les déchets pour accélérer l'économie circulaire

Notre démarche d'économie circulaire repose sur trois piliers :

- la valorisation énergétique des déchets comme combustibles alternatifs aux énergies fossiles
- le recyclage de déchets comme ressource de substitution des matières extraites en carrières
- le remplacement d'une partie du clinker dans le ciment par des matières de substitution issues d'autres industries (laitiers de hauts fourneaux, cendres de centrales thermiques).

Cette démarche se prolonge en aval de nos activités ciments, notamment dans la production de granulats et de béton.

Pour réduire sa consommation de combustibles fossiles, LafargeHolcim Ciments propose aux producteurs et aux gestionnaires de déchets – qu'ils soient des industriels, des collectivités, des entités agricoles ou forestières – des prestations de co-processing maîtrisées.

Le procédé de co-processing permet de traiter et valoriser les déchets tout en respectant le **principe de la hiérarchie du traitement de déchets** de l'Union européenne, qui privilégie la valorisation matière, puis la valorisation énergétique. LafargeHolcim a instauré des contrôles très stricts afin de garantir la régularité et la qualité du produit final, le ciment, et la sécurité de ses collaborateurs et de ses parties prenantes tout au long du processus.

Par ailleurs, la fraction de cendres incluses dans les combustibles de substitution (par exemple le calcium dans les farines animales ou le fer dans les pneus) permet d'économiser aussi des matières minérales qui auraient été extraites de nos carrières ou qui auraient dues être approvisionnées sous forme de minerai.

LafargeHolcim Ciments utilise également des matières de substitution au clinker, proposant ainsi une large gamme de ciments à taux réduit de CO<sub>2</sub>.

	2017	2018	2019
Variation de l'indice C/K (base 100 en 2014)	95,1%	96,1%	94,9%



### PRAKTIS POUR UN CHANTIER ZÉRO EMBALLAGE

Afin de réduire les déchets sur chantier, LafargeHolcim Ciments propose le sac de ciment Le Praktis™, qui disparaît intégralement dans la bétonnière, en même temps que le ciment.

Il peut être introduit sans être ouvert, en une seule étape, sans altérer les propriétés du béton ou du mortier obtenu.

Cette technologie permet :

- d'éviter les déchets d'emballage et leur retour en déchetterie
- de réduire la poussière sur les chantiers

## Limiter la production de déchets

Le processus cimentier ne produit intrinsèquement pas de déchets. Néanmoins, un plan de gestion des déchets, intégré dans le Système de Management de l'Environnement (SME), définit les procédures appropriées concernant tous les déchets produits dans les usines et les carrières, provenant de travaux exceptionnels. En 2019, la forte proportion de déchets s'explique notamment par la déconstruction au Havre.

	2017	2018	2019
Production de déchets (en tonnes)	21020	5149	24981

### LA PALETTE CIMENTIÈRE CONSIGNÉE : UN EXEMPLE PRATIQUE DE LA DÉMARCHE 360

LafargeHolcim ciments a initié un service de palettes réutilisables consignées pour la livraison de ses ciments en sac. En effet, chaque année c'est 60 millions de palettes fabriquées qui, après usage unique, sont traitées en tant que déchet en filière d'élimination, soit 600 000 hectares de forêt.

Cette démarche lancée en septembre 2019 permet aux palettes d'effectuer au moins 6 rotations au lieu d'une seule. Elle contribuera à la préservation de jusqu'à 7500 tonnes de bois par an.





# Préserver l'environnement

## Notre ambition:

Chaque cimenterie doit être dotée d'un système de management environnemental équivalent à la norme ISO 14 001 et intégrant la biodiversité, la gestion de l'eau et la maîtrise des émissions dans l'air.



Crédits: Edouard François (architecte)

Parfaitement consciente des enjeux environnementaux liés à l'exploitation des carrières et installations industrielles, LafargeHolcim Ciments œuvre en collaboration avec des experts et ses parties prenantes locales afin de contrôler et d'atténuer l'impact de ses activités tout au long du cycle de vie de ses sites de production. LafargeHolcim Ciments a renouvelé en 2019 sa certification ISO 14001, témoignant ainsi d'un management structuré de ses démarches en faveur de l'environnement.

## Contribuer à la biodiversité

La protection de la biodiversité est un enjeu mondial capital pour les sociétés humaines. Consciente de son impact sur les écosystèmes LafargeHolcim Ciment travaille en partenariat avec les experts locaux pour améliorer son impact positif sur la biodiversité. C'est un vecteur essentiel à la fois pour assurer la pérennité de nos activités, pour mobiliser les équipes et pour entretenir de bonnes relations avec nos parties prenantes locales.

L'entreprise bénéficie d'un savoir-faire de plus de 50 ans dans la réhabilitation de ses carrières et dans la mise en valeur de la biodiversité pendant et après l'exploitation des carrières. Nos activités d'extraction sont les principales cibles de ces mesures, car elles présentent des opportunités majeures pour les écosystèmes.

En plus de notre engagement volontaire dans act4nature, LafargeHolcim France fait partie des premiers signataires de l'initiative Entreprises Engagées pour la Nature (cf. encadrés).

Cet engagement pour la biodiversité s'inscrit au cœur de notre activité ciments et contient un ensemble d'actions allant au-delà du simple respect de la législation, dans un esprit d'amélioration continue.

Il se décline autour de trois axes avec un dénominateur commun, la maîtrise des impacts négatifs sur la biodiversité.

**AXE 1**  
Comprendre la biodiversité qui nous entoure

**ACV**  
Biodiversité du béton  
Suivis faune-flore  
Plans d'action biodiversité

**AXE 2**  
Mobiliser et engager les collaborateurs

Affichage biodiversité  
Financer des actions volontaires  
Formation adaptée aux équipes

**AXE 3**  
Co-construire et collaborer avec les parties prenantes externes

Programmes de recherche appliquées à l'écologie des sites  
Partenariats locaux  
Communication

Dans le cadre de la stratégie *Building for Tomorrow*, notre objectif est de faire preuve de **changement positif** en matière de biodiversité. Nous nous sommes engagés à mettre en place des **plans de gestion de la biodiversité** respectant les standards du Groupe dans 100% de nos carrières et cimenteries d'ici 2030.

Depuis le lancement de notre démarche nous avons atteint un bon nombre de nos objectifs et le bilan en 2019 est plus que positif.

**OBJECTIF 100 % :**

- 100 % des usines et des carrières de ciment ont intégré la biodiversité dans le SME (système de management environnemental)
- 100 % des sites disposent d'un plan d'action biodiversité
- 100% des équipes opérationnelles sont sensibilisées
- 100% des sites disposent d'une affiche biodiversité
- 100% des sites à enjeux ont conclu des partenariats avec des associations naturalistes locales et régionales

Les actions en faveur de la biodiversité font l'objet de plusieurs démarches au sein des sites, afin d'assurer leur efficacité en incluant un maximum d'acteurs :

Ainsi :

- Les actions en faveur de la protection de l'environnement sont régulièrement abordées lors des Comités Locales de Concertation
- Des suivis naturalistes réguliers sont mis en place avec l'aide d'associations naturalistes locales
- 100% des sites qui sont soumis à des mesures compensatoires dans le cadre de la protection de l'environnement les ont confiés à des associations naturalistes. Leur définition est prise en amont avec ces mêmes associations dès la constitution du dossier réglementaire.





#### LES ENTREPRISES POUR LA BIODIVERSITÉ

En juillet 2018, LafargeHolcim France a signé act4nature, une démarche d'engagement volontaire en faveur de la biodiversité, lancée par l'association française Entreprises pour l'Environnement (EpE). **Act4nature** a pour objectif de mobiliser les entreprises pour protéger, valoriser et restaurer la biodiversité. En rejoignant act4nature, les 68 entreprises signataires prennent des engagements pour intégrer la biodiversité dans leurs stratégies globales de développement afin de contribuer aux objectifs fixés par la communauté internationale sur la biodiversité.

Ayant intégré de longue date la biodiversité dans sa stratégie de développement, LafargeHolcim France souscrit pleinement aux 10 engagements communs énoncés par act4nature, et a réaffirmé à l'occasion de la signature de l'initiative une série d'**engagements individuels** destinés à protéger et valoriser la biodiversité.

Les 10 engagements communs sur <http://www.act4nature.com/>

En 2020, nous souhaitons poursuivre et améliorer cette démarche en intégrant act4nature International. Nous actualiserons nos engagements SMART afin de poursuivre et renforcer notre démarche en faveur de la biodiversité.

#### « ENTREPRISES ENGAGÉES POUR LA NATURE - ACT4NATURE FRANCE »

En décembre 2019, LafargeHolcim a signé les dix principes de la démarche « Entreprise engagée pour la Nature ».

« Entreprise engagées pour la nature » a pour objectif principal la mobilisation des entreprises en faveur de la biodiversité. Cette initiative nationale vise à susciter des engagements concrets et à assurer la montée en puissance progressive du sujet au sein des entreprises, dans une démarche de progrès. L'initiative s'adresse exclusivement aux entreprises, quelles que soit leur taille et leur secteur d'activité, qu'elles soient initiées ou débutantes.

## Préserver la qualité de l'eau et assurer sa gestion durable

Alors qu'aucun de nos sites en France n'est implanté dans une zone à fort stress hydrique, nous appliquons la Directive du Groupe LafargeHolcim relative à la gestion durable de l'eau, qui définit les règles et exigences de gestion durable de l'eau dans toutes nos opérations. Nous contribuons plus largement à une meilleure gestion de l'eau dans nos activités par :

- la collecte des eaux de pluie, le recyclage de l'eau et la réutilisation des eaux usées
- 100 % de nos sites sont dotés d'un plan de gestion de l'eau en circuit fermé.

En 2019, tous les sites ont réalisé une analyse des risques liés à l'eau et respecté la fréquence des prélèvements réglementaires. La consommation est remarquablement stable à 0,26 m<sup>3</sup>/t de ciment. Aucune non-conformité n'a été détectée sur les analyses effectuées.



## Mesurer et préserver la qualité de l'air

La directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles, appelée directive IED, a pour objectif de parvenir à un niveau élevé de protection de l'environnement grâce à une prévention et à une réduction intégrées de la pollution provenant d'un large éventail d'activités industrielles et agricoles. Elle systématise les principes suivants :

- Le recours aux meilleures techniques disponibles des activités concernées, fondements des valeurs limites d'émissions
- Le réexamen périodique des conditions d'autorisation
- La remise en état du site

Les sites de LafargeHolcim Ciments respectent les limites maximum, comme le montre le tableau suivant :

	2019	Limites IED
Poussières (en mg/Nm <sup>3</sup> )	8,1	20
SO <sub>2</sub> (en mg/Nm <sup>3</sup> )	148,8	400
NO <sub>x</sub> (en mg/Nm <sup>3</sup> )	470,3	500

Afin de continuer à s'améliorer en matière de qualité de l'air, LafargeHolcim Ciments déploie un plan d'investissement pluriannuel, qui prévoit le remplacement d'équipements (filtres principalement) dans les prochains mois.

La maîtrise de l'**empoussièrément** en cimenterie est assurée par un système de mesure des poussières au plus près de leur point d'émission, puis de leur dispersion en dehors du site. Les mesures permettent de suivre en continu les niveaux de concentration des poussières dans l'atmosphère. Les niveaux en 2019 sont en baisse, reflétant le plan de modernisation.

	2017	2018	2019
	Emissions de poussières		
(en g/t de clinker)	22	24	21

Les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), qui regroupent essentiellement deux molécules, le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), proviennent de procédés fonctionnant à haute température.

	2017	2018	2019
Emissions de NO <sub>x</sub> (en g/t de clinker)	1146	1211	1218

Les **émissions de SO<sub>2</sub>** sont naturellement corrélées aux matières premières utilisées dans les procédés de fabrication du ciment ; on observe ainsi régulièrement des variations de soufre dans les gisements de carrière et dans les combustibles utilisés dans les fours, qui impactent nos émissions.

	2017	2018	2019
Emissions de SO <sub>2</sub> (en g/t de clinker)	389	444	395

## Limiter les vibrations et impacts sonores

Le bruit et les vibrations peuvent générer une nuisance pour les voisins et les communautés locales à proximité de nos usines.

Nous respectons les seuils réglementaires maximum d'émergence de bruit pour chaque site industriel au droit des habitations voisines et en limite de propriété et mettons en œuvre d'importants moyens de mesure pour le garantir. Des sismographes sont régulièrement installés chez les riverains susceptibles d'être soumis aux vibrations des tirs de mines, afin de s'assurer que les seuils maximums ne sont pas atteints. Les résultats de ces mesures sont ensuite intégrés dans les suivis environnementaux de chaque site et réévalués tous les ans.

## Aménager le paysage et préserver les sols

LafargeHolcim Ciments œuvre à atténuer les éventuels impacts négatifs de ses opérations sur les communautés qui l'entourent, en commençant par porter une attention toute particulière à l'impact visuel de ses opérations.

L'emprise foncière de nos activités de carrières, d'environ 1 786 hectares en 2019, est compensée par le réaménagement systématique des terrains pendant et après exploitation. Dans la mesure du possible, les carrières sont exploitées selon la technique de la dent creuse : celle-ci permet de masquer les impacts paysagers durant l'exploitation. Surtout, après exploitation, les carrières sont remises en état et restituées à la collectivité. En 2019, environ 824 000 m<sup>2</sup> des sites ont été réaménagés.

Grâce à l'ingénierie environnementale que nos équipes ont acquise, il n'est pas rare que les espaces restitués offrent des potentiels plus intéressants en termes de biodiversité. Ainsi, les carrières de Vireaux et de Saint Florentin dans l'Yonne, et celle de La Couronne en Charente en raison des espèces remarquables présentes du fait de l'exploitation respectueuse des trois carrières, ont fait l'objet d'un réaménagement écologique.



# Créer de la valeur partagée

## Notre ambition :

L'engagement, le bien-être et le développement des équipes

## Développer nos ressources humaines

Pour LafargeHolcim, la croissance commence par l'engagement, le bien-être et le développement des équipes. Notre ambition est de positionner les compétences au bon endroit et permettre à chacun de développer son meilleur potentiel, en étroite corrélation avec les besoins des opérations.

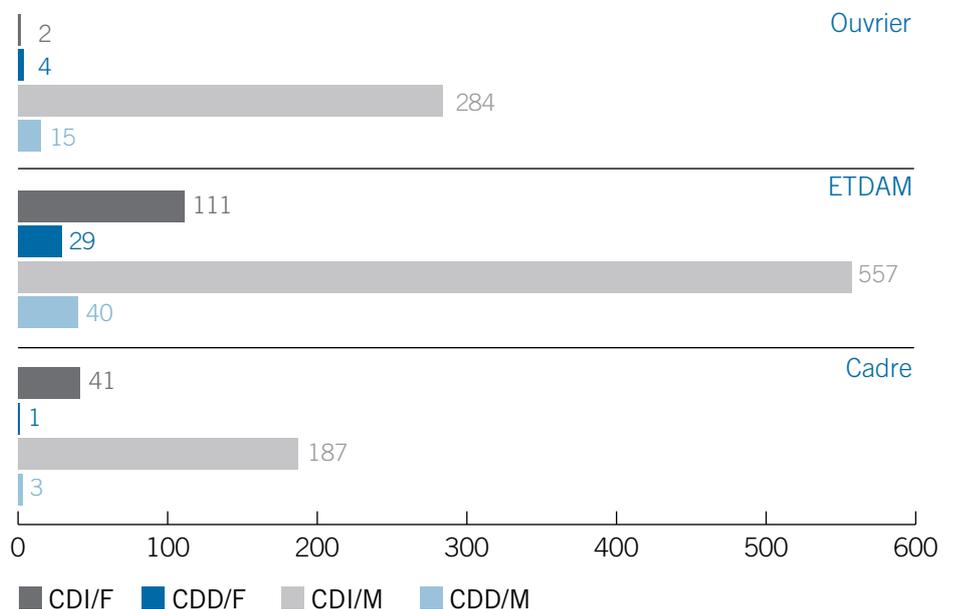
Pour atteindre ces objectifs, trois axes de développement ont été élaborés pour la période 2017-2020 :

- Etre l'employeur de référence
- Intégrer et développer les talents
- Favoriser l'engagement et la performance

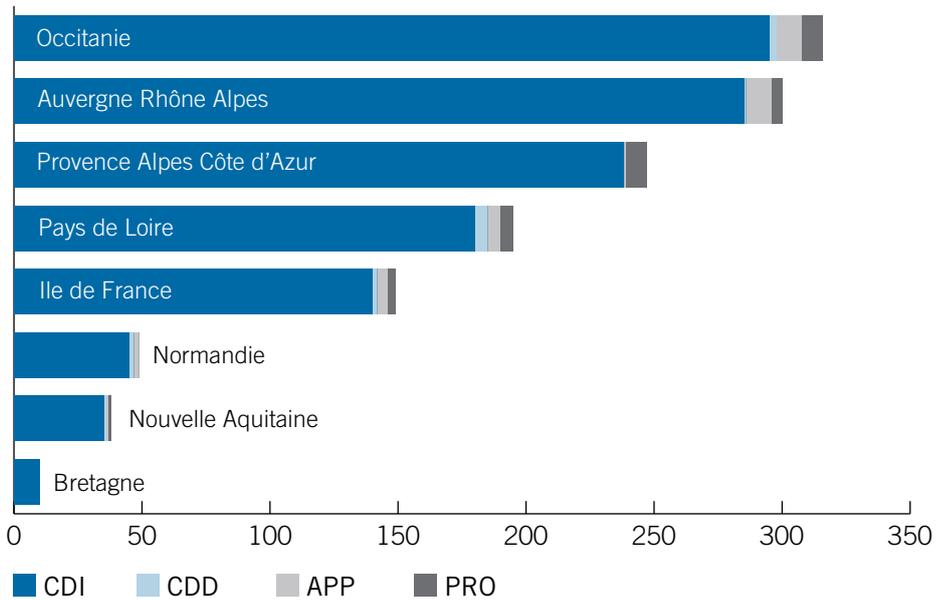
LafargeHolcim Ciments emploie 1 274 collaborateurs en France, dont 98,25% de CDI, principalement dans les cimenteries et usines de broyage, mais aussi dans le commerce, la logistique et les différentes fonctions support.



**TABLEAU DE RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOIS, NATURE DU CONTRAT ET GENRE EN 2019**



**TABLEAU DE LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EMPLOIS**



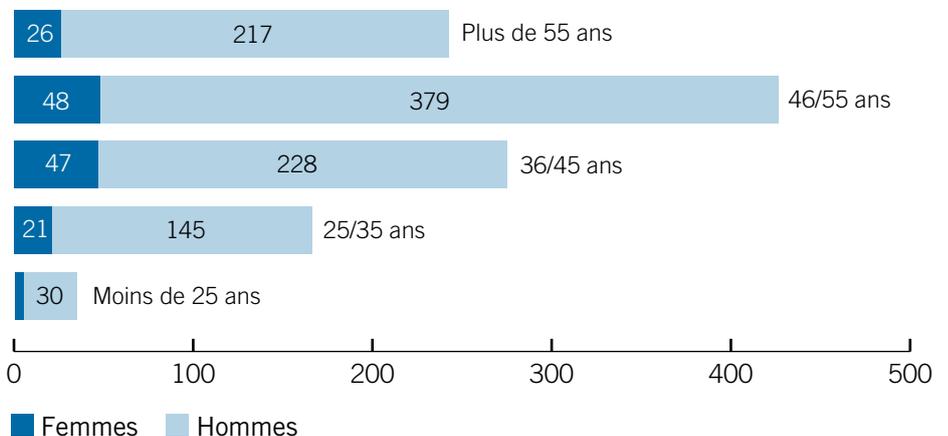
L'effectif global se caractérise par sa stabilité.

En 2019, il y a eu 123 arrivées dans l'entreprise. Les départs (149) quant à eux sont principalement dus à des fins de contrats (CDD, stages et de contrats d'apprentissage), à des départs en retraite (27), des départs volontaires (15) et à des mutations. En 2019, il y a eu 7 licenciements.

Le taux d'absentéisme s'établit à 4,13 % en 2019, alors qu'il était de 4,42% en 2018. Ce chiffre se distingue par sa forte stabilité traduisant une réelle continuité d'activité au sien de LHC. Il est inférieur au taux d'absentéisme moyen des entreprises françaises, qui est en 2018 de 5,10 %.

L'ancienneté au sein de l'entreprise est d'une moyenne de 17,9 ans. Elle peut s'expliquer, outre la fidélité à l'entreprise, par le caractère technique de nos activités et la nécessité de disposer des profils expérimentés pour les métiers de la production et de la maintenance.

**TABLEAU DE LA PYRAMIDE DES ÂGES CDI**



# Notre ambition :

Atteindre le zéro accident

## NOTRE CONVICTION :

si nous sommes performants en matière de sécurité, nous serons performants dans la conduite de nos activités.



### Politique Santé & Sécurité

LafargeHolcim est le leader de l'industrie des matériaux de construction. Nous menons nos activités de façon à créer un environnement de travail sain et sûr pour toutes nos parties prenantes (salariés, sous-traitants, collectivités et clients) fondée sur une véritable culture Santé et Sécurité.

La Santé et Sécurité sont nos valeurs fondamentales. Nous croyons au leadership visible et à la responsabilité personnelle en matière de Santé et Sécurité à tous les niveaux et dans toute notre organisation.

Rien de ce que nous faisons ne justifie d'être blessé.

**Nos engagements :**

- Mener nos activités avec un objectif de zéro accident.
- Fournir des conditions de travail saines et sûres pour nos employés et sous-traitants.
- Maintenir un système global de gestion de la Santé et de la Sécurité conçu pour améliorer en permanence notre performance et gérer activement les risques dans nos activités.
- Se conformer aux exigences légales et réglementaires, ainsi qu'aux règles de l'industrie et du Groupe.
- Communiquer de manière transparente, auprès de toutes nos parties prenantes sur toutes les questions pertinentes liées à la Santé et à la Sécurité.
- Donner à tous nos employés et sous-traitants le pouvoir d'arrêter tout travail dangereux.

Jan Jenisch  
Président Directeur Général

Magali Anderson  
Directrice Santé & Sécurité

François Pétry  
Directeur Général LafargeHolcim France

José Antonio Moreno  
Directeur Santé, Sécurité & Environnement LafargeHolcim France




RÉFLÉCHISSEZ À LA TÂCHE À ACCOMPLIR

CAR CERTAINS OUTILS SONT IRREMPLAÇABLES!




5 conseils pour se concentrer sur la tâche à accomplir

- Préparation
- Formation au bon geste
- Ligne de tir
- ÉPI
- Choix des outils

# Agir en toute sécurité : notre priorité

Pour LafargeHolcim, être leader du secteur des matériaux de construction implique d'être exemplaire en matière de prévention et protection des risques professionnels.

**Notre politique Santé & Sécurité** s'adresse non seulement à l'ensemble des collaborateurs, mais aussi aux sous-traitants, transporteurs, clients et communautés locales avec lesquelles nous travaillons. Elle s'organise autour de quatre grands objectifs :

- créer une véritable culture de la sécurité pour toutes nos parties prenantes : collaborateurs, sous-traitants, transporteurs, communautés et clients
- maintenir un système de management de la santé et de la sécurité qui vise à l'amélioration continue de notre performance et à la gestion des risques sur nos sites
- viser l'excellence opérationnelle en instaurant un état d'esprit qui se traduit au quotidien par un engagement et un comportement Santé & Sécurité exemplaires propices à une exécution méthodique et rigoureuse de nos opérations au service de la performance
- communiquer ouvertement avec toutes nos parties prenantes sur nos performances, nos axes de développement et problématique santé et de sécurité.

100 % de nos sites de production affichent les Règles Santé et Sécurité définies pour l'entreprise.

## UN MOIS CONSACRÉ À LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

Tous les ans, à l'occasion des Journées Mondiales de la Sécurité et de la Santé au travail, LafargeHolcim Ciments organise durant un mois divers ateliers et des activités liés à la sécurité.

En 2019, le thème portait sur nos basiques incontournables : santé et sécurité.

Causeries, partages d'expériences et d'enseignements clés, diffusion de vidéos et animations par les équipes sécurité et les managers ont eu pour objectif de construire du sens commun en mobilisant l'ensemble des collaborateurs sur cette thématique, mais également d'insister sur le respect de ces basiques **Santé et Sécurité**

Rappel des formules de calcul (définition CARSAT<sup>8</sup>) :

$$TF1 = (\text{nombre d'accidents avec arrêt} / \text{nombre d'heures travaillées}) \times 1\,000\,000$$

$$TF2 = (\text{nombre d'accidents avec et sans arrêt} / \text{nombre d'heures travaillées}) \times 1\,000\,000$$

$$TG = (\text{nombre de journées perdues} / \text{nombre d'heures travaillées}) \times 1\,000$$

	TF1	TF2	TG
2019	3,73	10,65	0,49
2018	4,79	15,43	0,46
2017	6,00	12,99	0,23

<sup>8</sup> Définition Carsat : Est considéré comme accident du travail quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait, ou à l'occasion du travail, à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs, ou chefs d'entreprises. Comprend donc les jours d'arrêt des intérimaires.

**UN MOIS CONSACRÉ À LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL PARTAGE DES BONNES PRATIQUES SANTÉ ET SÉCURITÉ, AU-DELÀ DES LOGIQUES CONCURRENTIELLES**

A l'initiative de LafargeHolcim, se sont réunies en Juin 2019 une quarantaine de multinationales de la région Auvergne-Rhône-Alpes afin d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de prévention, de sécurité et de santé, au centre de R&D mondial du groupe, à l'Isle d'Abeau.

La journée s'est articulée entre réunions, tables rondes ou encore atelier pratique mettant en perspectives les contraintes et solutions de la santé sécurité.



L'analyse de nos accidents montre que les circonstances les plus fréquentes sont liées aux manipulations et manutentions d'équipements, à l'utilisation d'outils et aux déplacements de personnes.

Les actions déployées en matière de maîtrise des risques en 2019 recouvrent :

- en matière de protection collective : le recensement, la signalisation, les restrictions d'accès aux zones à risques, le renforcement de la protection de certains équipements/zones, l'amélioration de la gestion des flux (engins et piétons) et l'adaptation de nos plans de secours (espace confiné, matière chaude, locaux électriques et plan de circulation).
- en matière de compétences :
  - Le dimensionnement avec les utilisateurs d'un nouveau process robuste d'analyses de risques/autorisations de travail pour nos employés et sous-traitants, quel que soit le type d'intervention,
  - le renforcement des connaissances clés des signataires de permis (travail en hauteur et espace confiné),
  - le développement des connaissances de l'ensemble de notre personnel sur les risques en espaces confinés,
  - la poursuite de l'alignement de nos pratiques par des procédures et permis nationaux,
  - la formalisation de modes opératoires et l'actualisation de nos exigences H&S partagées avec tous nos sous-traitants.
- en matière de protection individuelle : la recherche, les tests et la validation de nouveaux Equipements de Protection Individuelle (EPI) spécifiques (gants, travail en hauteur, espace confiné, protection matière chaude et risque électrique).

Durant les arrêts de four périodiques des cimenteries, nous avons systématiquement déployé la supervision renforcée sur les opérations à risques et amplifié les contrôles des chantiers avec le déploiement d'un nouveau process, sur un site pilote (usine de Val d'Azergues) pour reconnaître les bonnes performances de nos sous-traitants et sanctionner les mauvais comportements.

Enfin, nous poursuivons le programme **Visible Personal Commitment (VPC)** : l'ensemble de nos collaborateurs et sous-traitants sont encouragés à adopter les bonnes pratiques et comportements en matière de santé et sécurité. L'encadrement de chaque site y veille en effectuant périodiquement des visites terrain pour démontrer de manière visible son engagement individuel pour la santé et sécurité. Dans ce cadre, 1800 heures d'échanges et de partages ont été recensées en 2019.

# Développer les potentiels

**A**u regard de la répartition par classes d'âge de nos collaborateurs, **le développement et le recrutement de nouveaux collaborateurs constituent un enjeu majeur d'investissement et un levier de croissance important dans les années à venir.**

Le développement des compétences s'applique à tous nos collaborateurs, qui ont suivi en moyenne **27,47 heures de formation en 2019**. Nos collaborateurs suivent en priorité des formations réglementaires en matière de santé et sécurité (à hauteur de 45%), puis des formations liées à la performance industrielle, dispensées par notre centre de formation technique à Viviers. Enfin viennent les formations en matière de management et d'efficacité professionnelle.

La mobilisation autour des People for Tomorrow (PFTs) – revue RH des ressources et compétences réalisée chaque année – a pour but d'anticiper les départs en retraite, d'assurer **le renouvellement des générations**, et de préparer les plans de succession à tous les niveaux, enjeux majeur pour la continuité de nos opérations.

De plus, notre pôle Formation organise depuis deux ans le **programme CIF (Cement Industrial Framework)**, un recensement des meilleures pratiques industrielles dans le domaine du ciment. Le résultat de ces pratiques et les résultats des sites industriels, que ce soit en sécurité ou en performance se traduisent en 4 S - Safe - Self sufficient - Successful - Sustainable.

Les sites industriels sont ainsi d'un parcours de formations effectué sur 12 mois nommé **«Perform Together 2 Win»** (Réussir ensemble pour gagner) qui sont des leviers comportementaux.

Le CIF, accompagné du PT2W ont permis de déployer toute une série de formations autour du « change management » ainsi que de l'apprentissage d'autres notions comme les 7 fondamentaux managériaux. Un grand nombre de collaborateurs des usines du Teil, de Port La Nouvelle et de Saint Pierre la Cour ont été formés. Tous les sites seront formés dans un avenir proche.

## TÉMOIGNAGE FABRICE LEMERCIER

### Depuis combien de temps travailles-tu chez LafargeHolcim ?

Je travaille depuis 23 ans chez LafargeHolcim. J'y ai occupé plusieurs postes d'abord tournés vers les procédés et exploitations en France et aux Etats-Unis. Depuis une dizaine d'année je travaille sur les questions de qualité, de sécurité et d'environnement. J'occupe actuellement la fonction de responsable qualité environnement et projet à l'Usine du Teil.

### Comment se présentait la formation que tu as pu suivre en 2019 ?

J'ai eu l'opportunité de suivre, en 2019, une formation de Management des circonstances exceptionnelles articulée sur 4 journées. Celles-ci abordaient l'identification des parties prenantes et des mécanismes de prises de décisions, les différentes étapes de résolution de crise, allant de l'analyse de la situation au pilotage, sans oublier les médias et les réseaux sociaux.

### Quels enseignements en as-tu tiré ?

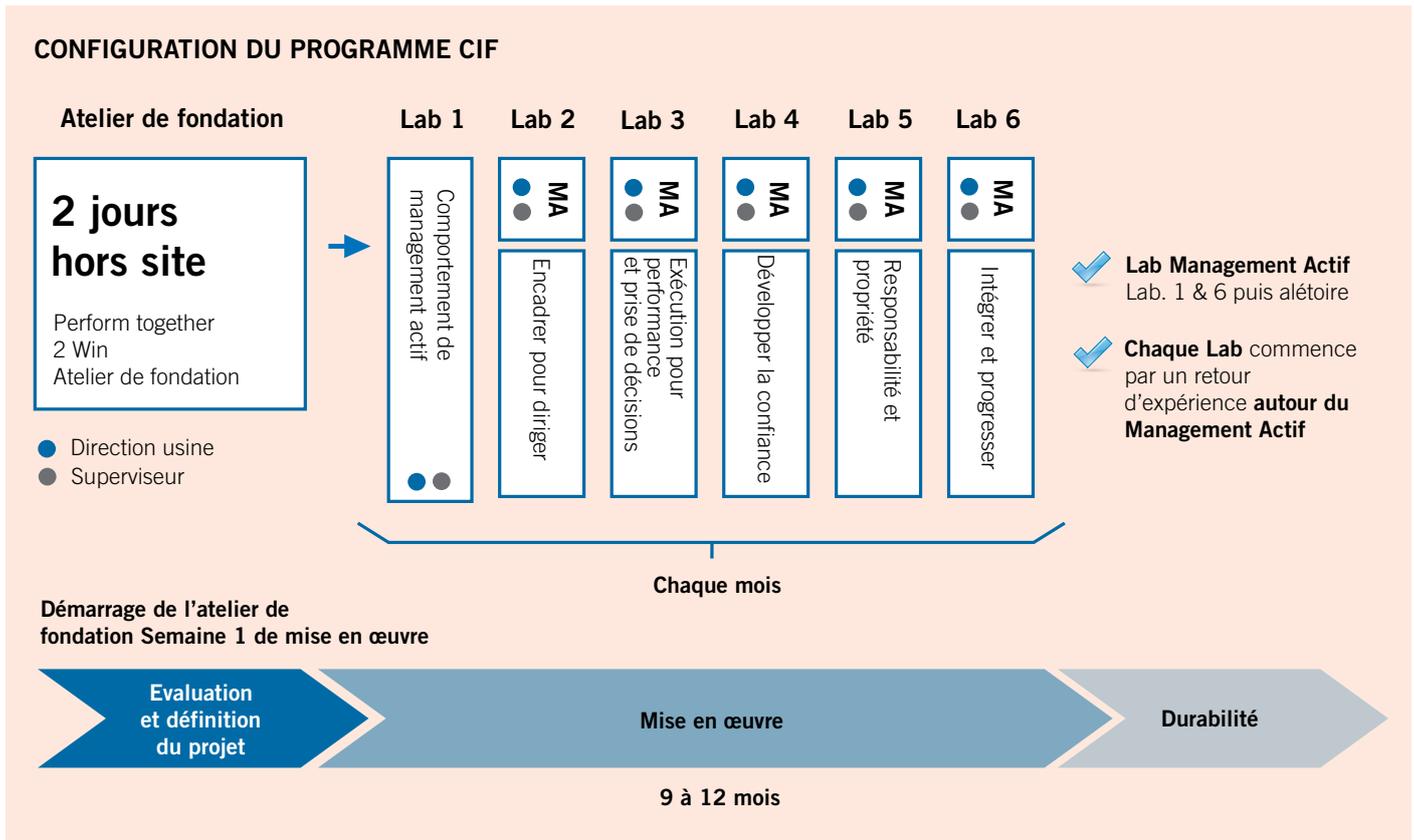
J'ai pu identifier les démarches et réflexes à acquérir afin d'associer au mieux les parties prenantes à la conduite de nos opérations. Cette démarche est non seulement indispensable à l'intégration durable de notre activité dans les territoires mais permet également de prévenir toute situation de crise qui se présenterait. Cette formation où intervenaient des interlocuteurs variés (responsables de communication, député ou préfets) m'a par ailleurs aidé à mieux comprendre les intérêts et points de vue des parties prenantes locales afin de résoudre plus collectivement les différends.

### Cette formation t'a-t-elle été utile ?

Oui. Ces séances ont pu être mises en pratique dès le mois de Novembre 2019, où une crise survenue sur l'usine du Teil m'a permis de mobiliser les techniques de communication, mais aussi de dialogue avec les riverains dans un souci de prendre l'avis et le sentiment de chacun en compte.

## HAUTS LES MAINS ! « PROTÉGEZ VOS MAINS, ELLES SONT IRREMPLAÇABLES »

Nous avons poursuivi la campagne lancée fin 2018 sur une meilleure protection des mains (première source de blessure). Une action forte de mobilisation des équipes a été maintenue en 2019 avec la décision de rajouter un 5ième EPI de base, des gants anti coupure, obligatoirement portés par tous (employés, sous-traitants et visiteurs) sur nos sites. Nous avons aussi recherchés avec les utilisateurs des alternatives à certains outils dangereux en adaptant également le niveau de protection (protection collectives et gants spécifiques contre les chocs par exemple). Cette opération a permis en 2019 de baisser les accidents aux mains et de réduire leurs conséquences.



Par ailleurs, afin de poursuivre le travail de formation et de montée en compétence de ses salariés, LafargeHolcim a inauguré la création d'un parcours inédit de

formation sécurité pour tous les jeunes alternants et nouveaux arrivants en entreprise d'une durée de 2 semaines qui s'est déroulé en Septembre 2019.

## Favoriser le dialogue social, la diversité et l'inclusion

Chez LafargeHolcim, nous portons une attention particulière au dialogue social.

2019 a été marquée par l'organisation de réunions d'échanges avec les partenaires sociaux, ayant lieu

tous les deux mois et se distinguant par un mode de discussion et de négociation particulier. Ces réunions ont permis d'aborder de nombreux thèmes comme le droit à la déconnexion, la sécurité et la santé au travail ou encore les perspectives haque individu.

Bien que de fait, nos métiers soient traditionnellement exercés par des hommes, nous estimons que **l'égalité femme-homme est facteur de progrès social, d'enrichissement de nos équipes de travail comme de performance de notre activité.**

Part des femmes  
dans l'effectif total :

14,8%

Part des femmes  
dans l'effectif cadres :

18,1%



En 2019, un **accord sur l'égalité professionnelle** a été signé au niveau de LafargeHolcim France. Cet accord souligne la volonté des partenaires sociaux de favoriser l'égalité femmes hommes au sein de LafargeHolcim. Cet accord, s'appuie sur plusieurs leviers, allant de la rémunération à la formation en passant par le recrutement afin d'assurer à ses collaborateurs une parfaite égalité professionnelle. Témoin de cette volonté, l'index d'égalité professionnelle est passé de 66 à 82 entre 2018 et 2019.

Nous intégrons la diversité et l'inclusion dans **tous nos processus de recrutement**, en veillant à refléter la diversité des talents dans toutes les décisions de recrutement et de gestion des talents : les offres sont neutres, les promotions ne sont pas fondées sur le genre, et une attention particulière est portée à l'intégration des jeunes dans l'entreprise (contrats de professionnalisation et alternance, développement du sourcing des candidats, y compris en reconversion, pour intégrer notre centre de formation...)

Tous nos collaborateurs doivent faire preuve de courtoisie et de respect non seulement dans les locaux de l'entreprise, mais aussi lorsqu'ils représentent le Groupe LafargeHolcim, que ce soit pendant une réunion avec un client ou un fournisseur, lors de la conduite d'un camion LafargeHolcim ou d'échanges avec la communauté locale. Pour traiter cette problématique avec tout le sérieux et l'impartialité nécessaires, nous avons défini et ajouté de nouvelles lignes directrices à notre **Code de conduite professionnelle**.

Une ligne éthique est également disponible à l'ensemble des collaborateurs : une ligne téléphonique est accessible 24 heures sur 24 et sept jours sur sept et un raccourci a été installé sur chaque bureau d'ordinateur menant sur la plateforme Integrity Line. Les collaborateurs peuvent poser des questions et déposer des alertes sur toutes les infractions au droit et au Code de conduite des affaires, aux directives et aux politiques de LafargeHolcim. En 2019, une procédure de signalement interne et des référents en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes seront nommés au sein de LafargeHolcim Ciments et dans les instances de représentation du personnel.

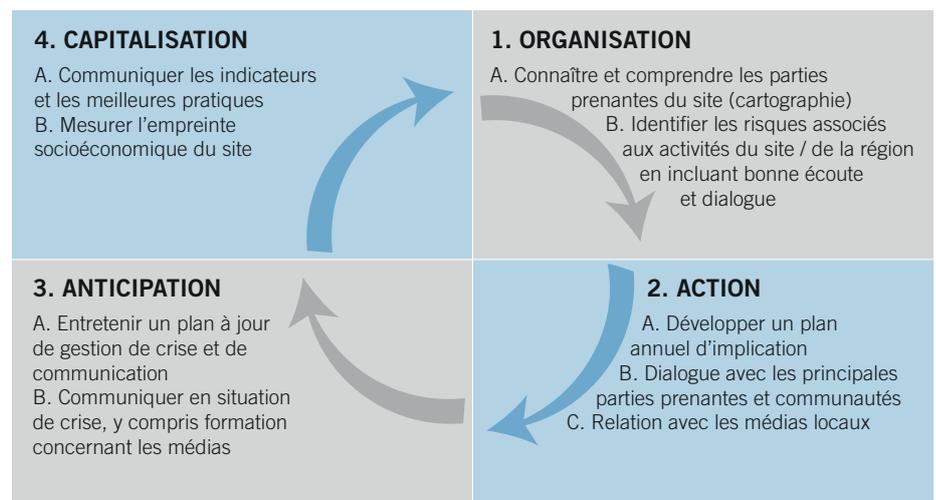
Enfin, l'**inclusion des personnes en situation** de handicap n'a pas fait l'objet d'un axe politique spécifique en 2019. Cependant, un accord en faveur de l'inclusion des personnes handicapées devrait être signé en 2020 au niveau du SFIC avec la prise notamment d'engagements chiffrés. Par ailleurs, des postes peuvent être adaptés aux contraintes de certaines personnes le nécessitant et chaque fois que les conditions techniques et matérielles d'un achat de prestation le permettent, le recours à des entreprises d'insertion est privilégié sur les sites.

# Dialoguer avec les communautés

Depuis près de quarante ans, LafargeHolcim Ciments s'engage à dialoguer avec les communautés résidant autour de ses sites, à prendre en compte leurs demandes et à rendre compte de ses activités. Les salariés des usines résident principalement dans le voisinage des sites et forment autant de relais auprès des parties prenantes.

Notre activité est avant tout locale : nos matériaux sont fabriqués localement, à partir d'une matière première extraite sur place, pour servir un marché local. Nos actions vis-à-vis de nos parties prenantes<sup>9</sup> sont donc très largement déployées au plus près de nos usines et de nos marchés, qu'il s'agisse des échanges et concertations avec le grand public, des opérations de sponsoring et de mécénat, ou encore des partenariats conclus avec des associations environnementales.

Notre engagement vis-à-vis des parties prenantes locales s'appuie sur une méthodologie centrée sur l'anticipation, la sensibilisation, le dialogue et la collaboration. Les parties prenantes et les principaux risques sont identifiés et régulièrement réévalués et un plan annuel d'intégration locale est déployé au niveau de tous les sites opérationnels. La méthodologie fournit également une opportunité d'évaluer la réussite des actions d'implication, en particulier en mesurant l'empreinte socioéconomique du site.



En 2019, 100 % des sites de production sont couverts par un Plan d'Intégration Local, ce qui signifie qu'ils :

- connaissent leurs parties prenantes
- organisent des Commissions locales de concertation annuelles, afin de développer un dialogue structuré avec leurs parties prenantes et de connaître leurs besoins, préoccupations et priorités
- mettent en place des plans d'actions

<sup>9</sup> LafargeHolcim définit ses parties prenantes comme toutes les personnes qui exercent, ou pourraient exercer, une influence sur l'activité d'un site et sur toutes les personnes qui sont, ou qui pourraient être, touchées par l'activité d'un site.

Des réunions plus informelles sont également organisées : plus de 100 réunions et événements se sont tenus en 2019 avec les communautés locales, les associations environnementales, les élus, l'administration. Plusieurs événements (opérations portes ouvertes, visites scolaires et groupes associatifs, journées santé et sécurité, journées du Patrimoine ou encore Manifestation locale) sont ainsi organisés afin de consolider les liens entre nos sites et les communautés locales.

Afin de faire découvrir les activités de l'usine, les sites organisent tout au long de l'année des visites guidées adaptées et journées « portes ouvertes » à destination des scolaires et riverains. Dans ce cadre, certains sites de LafargeHolcim Ciments participent à la Semaine de l'Industrie ou aux Journées du Patrimoine.

Enfin, les cimenteries LafargeHolcim ont à cœur de soutenir financièrement un grand nombre de structures et événements locaux afin de développer au mieux l'activité des communautés environnantes. Ainsi, en 2019, ce système de dons et parrainages qui peut être à l'initiative de chacun des salariés de LafargeHolcim Ciment a permis de toucher 69 460 bénéficiaires, illustrant l'impact positif des sites sur les communautés locales.



#### **LAFARGEHOLCIM CONTRIBUE À LA RÉNOVATION DE CHAMBORD**

LafargeHolcim a soutenu en 2019 la rénovation du mur d'enceinte du Domaine national de Chambord. En plus d'une participation financière, le site historique de Cruas a fait un important don de chaux Lafarge afin de contribuer à la réparation de ce domaine de 5433 hectares.

Le chantier de rénovation comporte une clause de 20% d'insertion, offrant ainsi pour les personnes en insertion-qualification une expérience inestimable de restauration du patrimoine, incluant une transmission des pratiques et des savoir-faire.



# Construire responsable avec nos clients

## Notre ambition :

**100 % des fournisseurs couverts par notre code de conduite des affaires**

Agir pour et avec le secteur de la construction pour fournir des solutions de logements, de mobilité, d'équipements publics durables, bas-carbone et circulaires : chez LafargeHolcim, nous sommes convaincus que notre responsabilité ne se limite pas à la conduite des opérations mais s'étend à l'ensemble de la chaîne de valeur.

Nous agissons :

- auprès de nos fournisseurs en les accompagnant avec une politique d'achats responsables ambitieuse
- dans le cadre de nos opérations de transports, qu'elles soient sous-traitées ou non
- en faisant preuve de transparence auprès de nos clients

## Maîtriser la chaîne d'approvisionnement

Dans le cadre de ses efforts pour garantir que les produits achetés et les services réalisés par des prestataires le soient de manière durable et responsable, LafargeHolcim a travaillé sur sa propre démarche d'achats et attend de même de ses fournisseurs qu'ils disposent de politiques et de procédures favorisant des achats responsables.





Le Groupe est signataire depuis 2010 de la **Charte «Relations fournisseurs responsables»**. Cette Charte a pour but de souligner les exigences d'une relation équilibrée, authentique et durable entre les grandes entreprises et leurs fournisseurs et, en particulier, les petites et moyennes entreprises. Notre société s'est engagée à respecter et à promouvoir les engagements de la Charte, notamment en ce qui concerne la médiation. A ce titre, un correspondant interne a été désigné, il est susceptible d'être saisi par tout fournisseur en cas de conflit ou litige, de façon à privilégier une solution amiable.

Les conditions générales d'achats (CGA) ont été mises à jour dès 2017 pour intégrer notre « **Code de Conduite des Affaires Fournisseurs** » qui reprend l'ensemble des engagements attendus des fournisseurs et prestataires en matière d'éthique et de responsabilité sociale et environnementale. Ces documents sont disponibles sur le portail internet de LafargeHolcim France, dans la rubrique « Achats » (voir encadré).

Tous les fournisseurs doivent se conformer à ce Code de Conduite des Affaires, ce qui implique notamment qu'ils adhèrent aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

En cohérence avec les ambitions du Groupe, les équipes achats sont engagées dans un programme d'évaluation des fournisseurs en matière d'éthique et de responsabilité sociale et environnementale. L'objectif fixé au niveau mondial est que 100% des fournisseurs identifiés comme potentiellement à risque dans la nomenclature des catégories Achats concernées, en fonction de leur activité, de leur taille, ou de leur implantation, soient évalués par une tierce partie d'ici à 2022.

A noter que les catégories à risque sont définies selon le Human Development Index et le Freedom House Index. Ces catégories concernent principalement les services de maintenance, la sous-traitance carrière, les services ingénieurs, les transports/ logistique ainsi que les voyages et déplacement.

En Juillet 2019, une première phase de pré-qualification de 135 fournisseurs (soit 1/3 du total des achats) a été conduite en France. Ceux-ci ont ainsi dû répondre à notre questionnaire Avetta, de plus de 50 questions balayant un grand nombre de thèmes ; droits humains, conditions de travail, environnement ou anti-corrupcion.

Ainsi, 20 fournisseurs sont conformes et une trentaine sont en phase d'amélioration.

LafargeHolcim accompagne ses fournisseurs dans leurs actions correctives. Celles-ci permettront à leur activité de devenir plus durable et de pérenniser la relation commerciale ; les actions engagées pourront ainsi bénéficier également à d'autres clients et prospects de ce fournisseur.

## Proposer une solution de transports adaptée à nos engagements

Objectif : Maintenir un total de plus de 90% des volumes transportés employant le MASE

LafargeHolcim Ciment a développé une politique transport autour de deux volets : d'un côté, la santé et sécurité des conduc-

teurs et de l'autre, l'amélioration du bilan environnemental grâce à l'optimisation des trajets.

La **sécurité routière** est l'une des préoccupations majeures de LafargeHolcim, qui a engagé depuis plusieurs années une démarche structurée autour des risques liés aux transports. Ces risques concernent aussi bien les déplacements professionnels des collaborateurs que les transports par camion de matières premières et de produits finis. L'ensemble des chauffeurs et des équipes commerciales suit une formation spécifique, régulièrement renouvelée, à la conduite défensive dans le cadre de la Formation Continue Obligatoire (FCO) afin qu'ils aient les bons réflexes en cas de problème sur la route.



LafargeHolcim conduit également des actions auprès des chauffeurs et transporteurs sollicités dans le cadre des transports réalisés pour son compte :

1. LafargeHolcim encourage ses transporteurs à obtenir une **certification de leur système de management de la sécurité** (par exemple, MASE). Un indicateur mesure chaque mois la part de notre activité confiée à des acteurs titulaires d'une certification : 93% des volumes transportés en 2019 l'ont été par des transporteurs titulaires d'une certification sécurité.

2. LafargeHolcim sensibilise les chauffeurs des prestataires sollicités à suivre une **formation de sensibilisation aux risques spécifiques associés au transport de liants hydrauliques** (notamment chargement et déchargement de ciment). Depuis 2018, cette formation est accessible par e-learning. Cette formation a été rédigée par LafargeHolcim avec le concours de transporteurs et d'organismes spécialisés dans la formation des conducteurs (ex : AFT-IFTIM).

Le taux de formation des conducteurs repose sur le nombre de chargements réalisés sur nos sites.

En 2019, 76,7% des chargements ont été réalisés par des chauffeurs formés à la sécurité.

Dès que possible, le recours à des **modes de transport massifiés**, alternatifs à la route, est encouragé. Par exemple, les expéditions de clinker entre les cimenteries de Port-la-Nouvelle et Martres et l'usine de broyage de La Couronne se font par train depuis 2018. A Gennevilliers, des travaux sont en cours afin d'alimenter les chantiers du grand Paris par la voie fluviale.

En 2019, plusieurs mesures ont été mises en place afin d'améliorer le bilan environnemental de notre activité de transport :

1. L'**IVMS** est un système embarqué sur les tracteurs qui permet à l'employeur de vérifier le type de conduite des conducteurs (prévention mais aussi éco-conduite). Au-delà d'améliorer notre approche de la sécurité des conducteurs, ce système permet d'établir un programme d'éco-conduite visant par exemple à réduire la consommation de carburant de l'entreprise de transport.

En 2019, c'est 96% de nos tonnages qui ont été transportés par des transporteurs ayant mis en œuvre l'IVMS.

2. LafargeHolcim Ciment demande progressivement à ses transporteurs de remplacer les véhicules de location circulant au diesel par des véhicules de location circulant au Gaz. Le programme a été lancé en 2019 et 3 véhicules au gaz sont désormais en circulation.



### DÉVELOPPEMENT D'UNE FLOTTE DE CAMIONS FONCTIONNANT AU BIOGAZ

Afin de limiter l'empreinte environnementale de ses transports, LafargeHolcim Ciment fait appel à une nouvelle flotte mobilisant une motorisation alternative au diesel.

Ont été mis en circulation un camion-citerne à air pulsé et un camion plateau tautliner pour le transport de sacs de ciment. Cette stratégie devrait s'accélérer en 2020 avec l'inclusion d'une 40 de véhicules fonctionnant au gaz

(GNV). De plus, et afin d'agir en profondeur dans ce secteur novateur, avec le projet de construction d'une première station GNV sur son site de La Malle.

L'usage du GNV en remplacement du diesel permet la réduction de 50% des nuisances sonores du camion, de 70% des émissions de particules et de 20% des émissions carbone.

# Développer des solutions constructives adaptées au changement climatique

Le secteur de la construction est au cœur des enjeux de la transition climatique : durabilité et résilience des ouvrages, efficacité énergétique des bâtiments, lutte contre l'artificialisation des sols, recyclage des matériaux...

En France, l'usage des bâtiments et des ouvrages, pendant l'ensemble de leur cycle de vie, est responsable de 24 % des émissions de GES nationales, alors que la construction neuve n'en représente que 6%.

S'appuyant sur sa capacité d'innovation avec le premier centre de recherche mondial dédié aux matériaux de construction à l'Isle d'Abeau, LafargeHolcim développe et apporte des solutions constructives adaptées à ses partenaires de la chaîne de la construction.

## AIRIUM – APRÈS LE BLOC, CAP SUR LA RÉNOVATION

Airium est une mousse isolante entièrement minérale qui peut être utilisée dans différentes applications : sols, remplissage de murs et de blocs bétons, combles et toits et terrasses.

L'une des principales caractéristiques de cette innovation réside dans sa faible densité de ciment, jusqu'à six fois moins qu'avec le béton classique, ce qui permet de piéger un grand volume d'air à l'état sec et d'obtenir des propriétés thermiques comparables à celles des matériaux d'isolation traditionnels.

La mousse a une empreinte carbone sur l'ensemble de son cycle de vie plus faible que les autres méthodes d'isolation en raison de plusieurs facteurs : sa haute teneur en air, sa durabilité (plus de 100 ans), sa propriété de carbonatation (le carbone est absorbé avec le temps) et son entière recyclabilité. Son bilan CO<sub>2</sub> atteint 26kg CO<sub>2</sub>/m<sup>3</sup> pour les plus faibles densités. Sa grande durabilité signifie également moins de coûts de rénovation au fil du temps. Enfin, les transports sont divisés par 20 : seules les matières premières, qui ne représentent que 5% du volume, sont transportées sur site pour la fabrication (l'air étant directement prélevé sur site).

LafargeHolcim développe cette solution en partenariat avec des PME de l'industrie du béton afin de proposer des solutions tout-en-un : le bloc béton est vendu garni de mousse isolante.

En Juin 2019, Airium a étoffé son activité en signant un partenariat avec Chausson Matériaux. Ce contrat permettra le doublement de la production de blocs Airium d'ici fin 2020. Après avoir développé la technologie du bloc, Airium sera progressivement utilisé en projection, dans la rénovation.

## L'ISLE D'ABEAU - 1<sup>ER</sup> CENTRE DE R&D MONDIAL DÉDIÉ AUX MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

LafargeHolcim mise sur la recherche pour proposer des solutions constructives et des matériaux innovants et durables, adaptés aux enjeux du monde de demain.

Pour cela, elle dispose du premier centre de recherche sur les matériaux de construction au monde et d'un laboratoire d'essais pour la France, situé à l'Isle d'Abeau, près de Lyon. Ce centre réunit 200 chercheurs de 10 nationalités et une grande variété d'expertises : chimistes, physiciens, spécialistes des matériaux, ingénieurs en structure, architectes, maçons, équipes de transfert...

En collaboration avec nos partenaires et nos clients, nos équipes ont déposés plus de 1 500 brevets ou demandes de brevets pour des produits, solutions et services les plus innovants, ainsi que des procédés de fabrication avancés. La plus récente innovation est Airium, une mousse minérale isolante utilisée pour l'isolation des murs ou des combles.

Parmi les projets prioritaires du centre, douze sont dédiés au développement durable et au CO<sub>2</sub>.



Opération de réparation et confortation d'une buse métallique grâce à Ductal®, qui a développé une solution dédiée à la rénovation de ce type de pont, permettant d'optimiser les volumes de matériaux mis en place, la durée de travaux, et préservant le diamètre initial de l'ouvrage.

## DUCTAL® : UNE SOLUTION DURABLE INNOVANTE ET FLEXIBLE

Afin de répondre aux nouveaux besoins du client tout en étant en phase avec nos impératifs environnementaux, LafargeHolcim Ciment propose le béton Ductal®, un béton fibré à ultra-hautes performances alliant qualités techniques, environnementales et esthétiques. En effet, au-delà de son importante souplesse le destinant à un grand nombre d'usages, Ductal se caractérise par une forte économie de matières.



## Assurer à nos clients une double approche, bas-carbone et circulaire : la démarche Lafarge 360

LafargeHolcim est convaincue que la transition bas carbone ne peut s'opérer qu'en impliquant l'ensemble de la chaîne de valeur. C'est dans ce sens que la démarche **Lafarge360** a été lancée, afin de répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux auxquels sont confrontés les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les entreprises de construction. Elle repose sur 2 outils :



une échelle d'évaluation de la performance carbone et du taux de matériaux recyclés



un simulateur carbone du gros œuvre, aide à l'écoconception



L'échelle d'évaluation **360Score**, officiellement lancée en Juin 2019 a pour objectif de fournir une information environnementale claire et objective à nos clients - artisans du bâtiment ou grande entreprise des travaux publics - afin de leur permettre de faire un choix éclairé, en direction de la transition bas carbone et circulaire du secteur de la construction.

Elle est basée sur deux critères qui traduisent la réduction du poids carbone et le contenu en matières recyclées des produits. Elle permet l'attribution d'une note de performance de A à D.

Tous ces éléments sont calculés sur la base de critères objectifs et vérifiés, les FDES, les fiches de déclarations environnementales et sanitaires.

Cette démarche fonctionne pour l'ensemble des bétons. Elle prend en compte les caractéristiques du Ciment et sera progressivement étendue à d'autres produits (certains ciments, etc.)





Quant à **360design**, il permet aux maîtres d'oeuvre et maîtres d'ouvrage en phase de faisabilité, de concours et d'esquisse de simuler l'empreinte carbone du gros oeuvre d'un bâtiment pour l'optimiser la comparer avec celle de constructions similaires. **Lafarge360** poursuivra son développement avec le déploiement dès 2020 de **360Score** aux ciments ainsi que l'élargissement du service **360Design**.

Pour toute information complémentaire :  
<https://www.lafarge.fr/lafarge-360>



### **GALAXIM® CIMENTS : UN EXEMPLE D'OFFRE FLEXIBLE ET RESPONSABLE S'INSCRIVANT DANS LA DÉMARCHE 360**

Le secteur du béton prêt à l'emploi (BPE) doit répondre à des exigences croissantes et de plus en plus variées. C'est en partant de ce constat qu'a été créée l'offre Galaxim®. Celle-ci propose une démarche globale visant à développer de la valeur avec nos clients se modulant sur 8 thématiques construites avec les acteurs du secteur. Ces Solutions (Classic, Planet, Fluid, Déco, X-Trem, Massiv, Perf et Confort) permettent d'adapter totalement l'offre de ciment et de béton à chaque chantier.

### **GALAXIM® PLANET : DES SOLUTIONS BAS CARBONE POUR CONSTRUIRE RESPONSABLE**

La gamme Galaxim Planet permet de réaliser des bétons écoresponsables avec des ciments au bilan CO<sub>2</sub> optimisé, pouvant aller de -20% à plus de -60% d'émissions carbone, ainsi qu'un éventail de services : Évaluation CO<sub>2</sub> par nos experts locaux, Formulation Expert « Bétons bas carbone », Formation Expert « Contexte normatif ».

Chaque projet est suivi localement pour accompagner les acteurs du BPE sur toutes leurs exigences réglementaires.

Cet accompagnement est assorti de formations ouvertes à tous les professionnels souhaitant être sensibilisés aux nouvelles pratiques réglementaires du bâtiment. Ainsi, en 2019, a été proposée une formation afin de sensibiliser à la future réglementation RE 2020 et aux enjeux à venir du bâtiment durable.

Pour aller plus loin :  
<https://www.lafarge.fr/galaxim>



# Annexes

## Table de concordance des éléments de la Déclaration de performance extra-financière

Pilier	Thème	Information	Pages
Social	Emploi et compétences	L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	29
		Les embauches et les licenciements	30
	Organisation du temps de travail	L'absentéisme	30
	Dialogue social	L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	34
		Le bilan des accords collectifs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail	35
	Égalité de traitement	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	35
		Les mesures prises en faveur de l'emploi et l'insertion des personnes handicapées	35
		La politique de lutte contre les discriminations	35
	Formation	Les politiques mises en œuvre en matière de formation, notamment en matière de protection de l'environnement	33
		Le nombre total d'heures de formation	33
	Santé et sécurité	Les conditions de santé et de sécurité au travail	31
		Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	31
		Les mesures prises en faveur de la sécurité routière et des transports	41
Environnement	Respect de l'environnement	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	23
		Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	24
		Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	26
		La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	27
		Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	24
	Économie circulaire et prévention et gestion des déchets	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	18
		Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire - non traité voir explication	-
	Economie circulaire et utilisation durable des ressources	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	26
		La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	20
	Efficacité énergétique	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	14
		L'utilisation des sols	27
	Changement Climatique	Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générales du fait de l'activité, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	13
		Les objectifs de réduction fixés volontairement à moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les moyens mis en œuvre à cet effet	12
Les mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique		43	
Sociétal	Dialogue avec les communautés locales	L'impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local	36
		L'impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales	37
		Les relations entretenues avec les parties prenantes de la société et les modalités du dialogue avec celles-ci	36
		Les actions de partenariat	37
	Maîtrise de la chaîne d'approvisionnement	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	39
		La prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	40
Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.		44	

# RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

## LAFARGEHOLCIM CEMENTS

Société Anonyme

2, avenue du Général de Gaulle 92140 Clamart

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de LafargeHolcim Ciments, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 (portée d'accréditation disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion de la société en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

### RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de la société.

### INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

### RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3<sup>e</sup> du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de devoir

de vigilance, de lutte contre la corruption et de fiscalité, ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

### NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention [ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 (*Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*)].

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité et de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>ème</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance.

Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et

- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes<sup>1</sup> - pour celles relatives à certains risques (changement climatique, maîtrise de la chaîne d'approvisionnement, transport et logistique, diversité et inclusion), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante.

- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration.

- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des informations.

- Nous avons mis en œuvre, pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs<sup>2</sup> que nous avons considérés les plus importants :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices<sup>3</sup> et couvrent entre 14% et 100% des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;

- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la société.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

## MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes entre février 2020 et mars 2020.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

## CONCLUSION

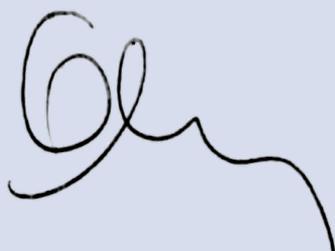
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

## COMMENTAIRES

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

- Comme précisé dans la Déclaration, le périmètre de reporting des indicateurs environnementaux est limité à un certain nombre de site, variant selon l'indicateur concerné.

- Le Référentiel utilisé par la Société est constitué des définitions du Groupe LafargeHolcim, de la réglementation nationale et de la partie "Méthodologie de reporting" de la Déclaration et reste à formaliser.



**Didier Obrecht**  
Associé, Audit

Paris-La Défense, le 30 mars 2020  
Le commissaire aux comptes,

**Deloitte & Associés**



**Eric Dugelay**  
Associé, Développement Durable

<sup>1</sup> Informations qualitatives : Favoriser le dialogue social, la diversité et l'inclusion ; Maîtriser la chaîne d'approvisionnement ; Proposer une solution de transports adaptée à nos engagements ; Assurer à nos clients une double approche, bas-carbone et circulaire : la démarche Lafarge 360.

<sup>2</sup> Information quantitatives environnementales : Consommation totale d'eau par tonne de ciment ; Consommation totale d'énergie par tonne de ciment ; Part des combustibles alternatifs dans le mix de combustibles ; Emissions totale de CO2 (scope 1 et 2) par tonne de ciment ; Emissions de N Ox par tonne de clinker.

Informations quantitatives sociales : Effectif au 31/12/2019 (répartition par catégorie professionnelle et par sexe) ; Mouvements des effectifs (arrivées et départs) ; Taux de fréquence des accidents avec arrêt (TF1) ; Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt (TF2) ; Taux de gravité ; Nombre total d'heure de formation par employé.

<sup>3</sup> Usine LafargeHolcim Ciments de Saint-Pierre-La-Cour

# Méthodologie de reporting : définition et collecte des indicateurs

Le périmètre du présent rapport est celui de la société juridique LafargeHolcim Ciments, SA sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2019

Les indicateurs sociaux sont calculés sur le périmètre LafargeHolcim Ciments et LafargeHolcim Distribution, les deux entités ne pouvant être dissociées dans ce cas.

Sont comptabilisés les CDI et CDD (dont Contrat de professionnalisation et Apprentis, hors Stagiaires, Retraités, PTA Inactifs) La comptabilisation des formations pluriannuelles a été modifiée en 2019, afin de n'intervenir qu'en fin de formation.

Les indicateurs environnementaux sont calculés sur le périmètre des sites pertinents :

Site	Heures travaillées	Electricité	Matières extraites	Energie combustible	Déchets	Eau	NOx	CO <sub>2</sub>	Effectif	Accidentologie
LC SIEGE SOCIAL CLAMART	X								X	X
LC USINE SAINT-PIERRE-LA COUR	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
LC USINE DU TEIL	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
LC USINE DE LA COURONNE	X	X		X	X	X			X	X
LC USINE DE LA MALLE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
LC USINE DE CONTES	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
LC USINE DE MARTRES	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
LC USINE VAL D'AZERGUES	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
LC USINE PORT LA NOUVELLE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
LC USINE DE CRUAS	X	X		X	X	X			X	X
LC FRANGEY	X	X		X					X	
LC CORMEILLES	X								X	X
LC LE HAVRE-SAINT VIGOR	X	X		X	X	X			X	X
LC STATION DE BROYAGE FOS	X				X	X			X	X
LC STATION DE BROYAGE DE SETE	X	X			X	X			X	X
LC STATION DE BROYAGE SETE 2	X								X	X
LC BREST	X								X	X
LC VIVIERS	X								X	X
LC DUNKERQUE		X		X	X	X			X	X
LCD BONNEUIL									X	
LCD DRV OUEST									X	
LCD DRV SUD-OUEST									X	
LCD DRV SUD-EST									X	
LCD SIEGE SOCIAL CLAMART									X	
LC VIVIERS LABO									X	

La consommation d'eau reportée ne couvre que l'usage industriel, l'usage domestique étant non significatif.

Les ratios par tonnes de ciments proposés comprennent également le tonnage de ciment produit à partir de clinker acheté et non produit.

Le calcul de la part des combustibles alternatifs (p.19) est basé sur l'énergie thermique consommée par le groupe (exclues les catégories de G2000, déchets combustibles non énergétiques) et se base sur le périmètre « énergies – combustible » à l'exclusion de Cruas. Le combustible BHO, affecté à la catégorie combustibles liquides en 2018, a été affecté à la catégorie biomasse en 2019.

# Glossaire

**Adjuvant** : Constituant secondaire incorporé à faible dose dans le béton pour en modifier l'une des propriétés : pigment, agent de mouture.

**Ajout** : Ensemble des produits incorporés au béton et qui ne sont ni des ciments, ni des granulats, ni des adjuvants, ni de l'eau de gâchage, ni des additions (par exemple fibres, pigments de couleur, etc.).

**Argile** : Roche sédimentaire, souvent meuble (glaise), qui, imbibée d'eau, peut former une pâte plus ou moins plastique pouvant être façonnée et durcissant à la cuisson.

**Béton** : Matériau artificiel fait de cailloux, de graviers et de sable, réunis entre eux au moyen d'un liant généralement hydraulique.

**Béton prêt à l'emploi (BPE)** : Béton frais préparé dans une centrale à béton, généralement extérieure au site de construction. Il est livré sur le chantier, dans des camions toupie, malaxé et prêt à être coulé.

**Bétonnière** : Machine servant à fabriquer sur le chantier du béton. Elle comporte une cuve, tournant sur un axe horizontal ou faiblement incliné, où sont mélangés les constituants du béton. Le mélange ainsi obtenu est ensuite mis en place à l'intérieur des coffrages.

**Biomasse** : La biomasse est l'ensemble des matières organiques qui peuvent devenir des sources d'énergie. C'est la fraction biodégradable : des produits, déchets et résidus de l'agriculture, de la sylviculture et de leurs industries connexes, des déchets et résidus végétaux de l'industrie.

**Broyage** : Réduction en poudre ou en très fines particules.

**Calcaire** : Substance minérale caractérisée par une composition chimique dans laquelle prédomine le carbonate de calcium ( $\text{CaCO}_3$ ), souvent d'origine organique (calcaires à foraminifères dont la craie, calcaires coquilliers), mais aussi d'origine chimique (calcite, calcaire oolithique, pisolitique, lithographique).

**Calcination** : Transformation d'un calcaire en chaux par cuisson à haute température.

**Cendres volantes** : Sous-produit de combustion de charbon dans les centrales électriques utilisé comme source de silice et d'alumine dans la fabrication du clinker, ou en remplacement d'une partie de celui-ci dans la fabrication du ciment Portland composé.

**Centrale à béton** : Equipement fixe de production industrielle de béton prêt à l'emploi (BPE) ou de béton fabriqué sur chantier.

**Ciment** : Matière pulvérulente formant avec l'eau une pâte liante capable d'agglomérer en durcissant des substances variées.

**Chaux** : Liant obtenu par la calcination de calcaires plus ou moins siliceux.

**Clinker** : Constituant du ciment obtenu par calcination d'un mélange d'acide silicique d'alumine, d'oxyde de fer et de chaux.

**Concassage** : Fractionnement des roches en petits morceaux par broyage ou par martelage.

**Concasseur** : Engin de concassage, utilisé surtout en carrière.

**Co-processing** : Utilisation des déchets comme combustible et matière première de substitution pour la production de ciment.

**Cru** : Nom donné à la matière première dosée avant entrée dans le four à ciment.

**Cycle de vie** : Série d'étapes prenant en compte toutes les activités qui entrent en jeu dans la fabrication, l'utilisation, le transport et l'élimination de ce produit ou service.

**Décarbonatation** : Réaction de libération du  $\text{CO}_2$  contenu dans les matières premières calcaires sous l'action de la chaleur (850 à 950°C). La chaux ( $\text{CaO}$ ) restante se combine ensuite aux silicates et aluminates pour former le clinker. Cette réaction absorbe beaucoup de chaleur, elle constitue le poste principal de consommation thermique du four.

**Combustible de substitution** : Sous-produit ou déchet combustible utilisé dans la production de chaleur en substitution d'un combustible « noble » (fioul, charbon, coke de pétrole).

**Granulats** : Constituant du béton. Ensemble de grains minéraux que l'on désigne, suivant leur dimension qui est comprise entre 0 et 125 mm (la dimension est la longueur du côté de la maille carrée du tamis à travers laquelle le grain peut passer) : fillers, sablons, sables ou gravillons. Il existe différents types de granulats : maritimes, fluviaux ou terrestres. On distingue les granulats naturels - issus de roches meubles ou massives lorsqu'ils ne subissent

aucun traitement autre que mécanique - les granulats artificiels - lorsqu'ils proviennent de la transformation thermique ou mécanique de roches ou minerais- et les granulats recyclés.

**LafargeHolcim** : Groupe consolidé comprenant l'ensemble des holdings et des sociétés opérationnelles.

**LafargeHolcim France** : Ensemble des opérations France (ciments, bétons, granulats).

**LafargeHolcim Ciments** : Société dont la vocation est de produire des liants hydrauliques sur le territoire français.

**Laitiers de Haut Fourneaux** : Sous-produits de l'industrie sidérurgique lors de la fabrication de la fonte dans les hauts fourneaux, les laitiers sont formés de constituants non ferreux, des fondants et des cendres de coke. Leur composition en oxydes et leur structure vitreuse obtenue par trempe à l'eau leur confèrent des propriétés hydrauliques latentes, ce qui permet d'envisager leur utilisation en tant qu'ajout dans les ciments.

**Liant hydraulique** : Matière finement broyée qui réagit avec l'eau pour former une pâte qui fait prise et durcit sous l'eau.

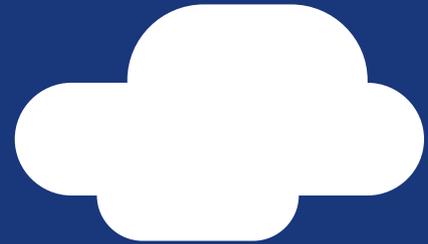
**Marne** : Mélange d'argile et de calcaire à l'état naturel dans diverses proportions. Si le taux de calcaire est inférieur à 10%, la marne est dite argileuse. Pour des taux plus élevés, la marne est qualifiée de calcaire marneux. Elle est généralement caractérisée par son titre en carbonates (de chaux et magnésie dans une moindre proportion). C'est une des matières premières essentielles de la fabrication de ciment ; elle apporte la fraction argileuse riche en silicates d'alumine et fer.

**Silo** : Réservoir de grande capacité, généralement cylindrique ; destiné à des matériaux secs (sables, ciments, etc.) en acier ou en béton, chargé par le haut et déchargé par le bas, il est équipé de divers types de dispositifs d'extraction.

**Valorisation énergétique** : Tout traitement dans lequel la valeur calorifique ou la chaleur sensible d'un matériau est convertie en chaleur ou électricité utile (NF EN 13193).

**Valorisation matière** : Procédé qui permet de donner une seconde vie à un produit. On distingue la valorisation énergétique (ex : la combustion) et la valorisation matière (ex : recyclage).

# 360°



Construire  
**responsable**  
avec vous



Credits photos Médiathèque LafargeHolcim

 A member of  
**LafargeHolcim**

LAFARGEHOLCIM CEMENTS  
2, avenue du général de Gaulle  
92140 Clamart  
[www.lafarge.fr](http://www.lafarge.fr)

 **LAFARGE**